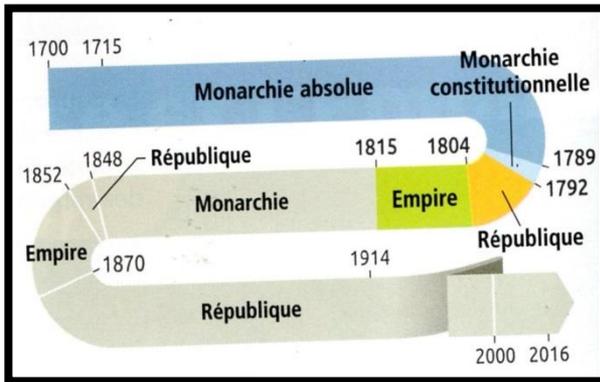


# Chap.3 : La Révolution française et l'Empire

## Les transformations en France et en Europe

Comment cette période a-t-elle transformé les sociétés et la manière de gouverner en France et en Europe ?



Cite les régimes qui composent la période révolutionnaire.



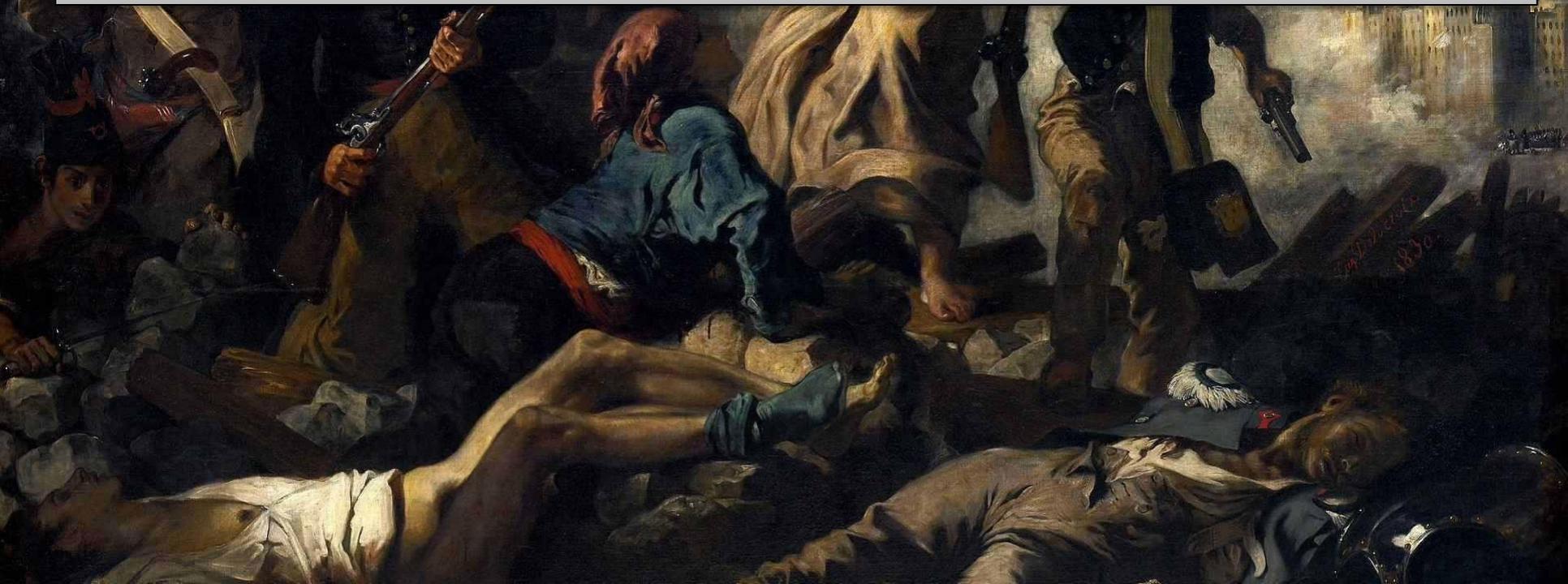
La liberté guidant le peuple de Delacroix 1830



<https://www.youtube.com/watch?v=5f59hTZo1gY>

Cette vidéo résume les principaux faits qui ont menés à la révolution française.

Nomme les et organise les.



# LEXIQUE p 1

**ASSEMBLÉE NATIONALE:** Assemblée formée par les représentants de la nation. Le 9 juillet 1789, elle se proclame « constituante », c'est-à-dire chargée de rédiger une constitution.

**CAHIERS DE DOLEANCES:** cahiers rédigés à l'occasion de la convocation des états généraux pour faire connaître au roi les sentiments et les attentes des Français.

**CODE CIVIL :** Recueil de textes de lois qui fixe les relations entre les individus dans la société française. Il a été rédigé à l'initiative de Napoléon Ier.

**COMITÉ DE SALUT PUBLIC :** premier organe du gouvernement révolutionnaire mis en place par la Convention pour faire face aux dangers qui menacent la République au printemps 1793 (invasion et guerre civile),

**CONCORDAT:** accord entre l'Etat et le pape réalisé sous le règne de Napoléon.

**CONSTITUTION:** Ensemble de lois fondamentales définissant et garantissant l'organisation des pouvoirs, la forme du gouvernement et les droits et devoirs des citoyens.

**CONSULAT:** régime républicain établi par la Constitution de 1799 après le coup d'Etat du 9 novembre (18 brumaire)

**CONVENTION :** Assemblée qui gouverne la France de septembre 1792 à octobre 1795

**COUP D'ETAT:** prise de pouvoir par la force.

**DEFICIT BUDGETAIRE :** Situation économique dans laquelle les dépenses sont supérieures aux recettes.

**DESPOTE ECLAIRÉ:** souverain qui exerce son autorité en se référant aux principes des philosophes des Lumières.

**DIRECTOIRE:** Régime républicain établi par la constitution de 1795. Renversé par Napoléon Bonaparte.

**EMPIRE :** Régime politique dans lequel le pouvoir est entre les mains d'un empereur. Le premier empire est celui de Napoléon Bonaparte (1804-1815)

**ETATS GENERAUX:** Assemblée exceptionnelle convoquée par le roi qui réunit des représentants des trois ordres afin de chercher des solutions à une crise politique.

**MONARCHIE:** Régime politique dans lequel le pouvoir appartient à un roi.

**MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE :** Régime politique dans lequel le pouvoir du roi sont définis et limités par une constitution.

## LEXIQUE p 2

**MONARCHIE PARLEMENTAIRE:** Régime politique dans lequel le roi partage le pouvoir avec un parlement élu.

**MONARQUE ABSOLU:** un roi qui a tous les pouvoirs : faire les lois (pouvoir législatif), les faire appliquer (pouvoir exécutif), rendre la justice (pouvoir judiciaire).

**MONTAGNARDS** : républicains au pouvoir de 1793 à 1794 menés par Robespierre. Ils utilisent la violence pour défendre les idéaux de 1789.

**ORDRES:** Dans la société d'Ancien Régime, les trois groupes de population qui composent la société: la noblesse, le clergé, le tiers-état.

**PRIVILÈGE** : du latin *leges privatae*, c'est-à-dire des lois particulières. Un droit qui ne s'applique qu'à un groupe défini de population. Les ordres privilégiés sont le clergé et la noblesse.

**RÉPUBLIQUE:** Régime politique où le pouvoir est exercé par des représentants désignés par le peuple. Les citoyens y participent en votant et peuvent se présenter aux élections.

**SAINTE ALLIANCE:** Alliance fondée en 1815 par les monarchies européennes victorieuses de Napoléon (Russie, Autriche, Prusse, puis Royaume-Uni) dans le but de maintenir la paix et prévenir de nouvelles révolutions sur le continent.

**SANS CULOTTES** : Groupe de révolutionnaires, reconnaissables à leurs vêtements, défenseurs d'une République égalitaire.

**SENTIMENT NATIONAL:** Le sentiment d'appartenir à une nationalité, un peuple.

**SOCIÉTÉ D'ORDRES:** La société divisée en trois catégories: le clergé, la noblesse et le tiers état, les deux premiers ordres disposant d'importants privilèges.

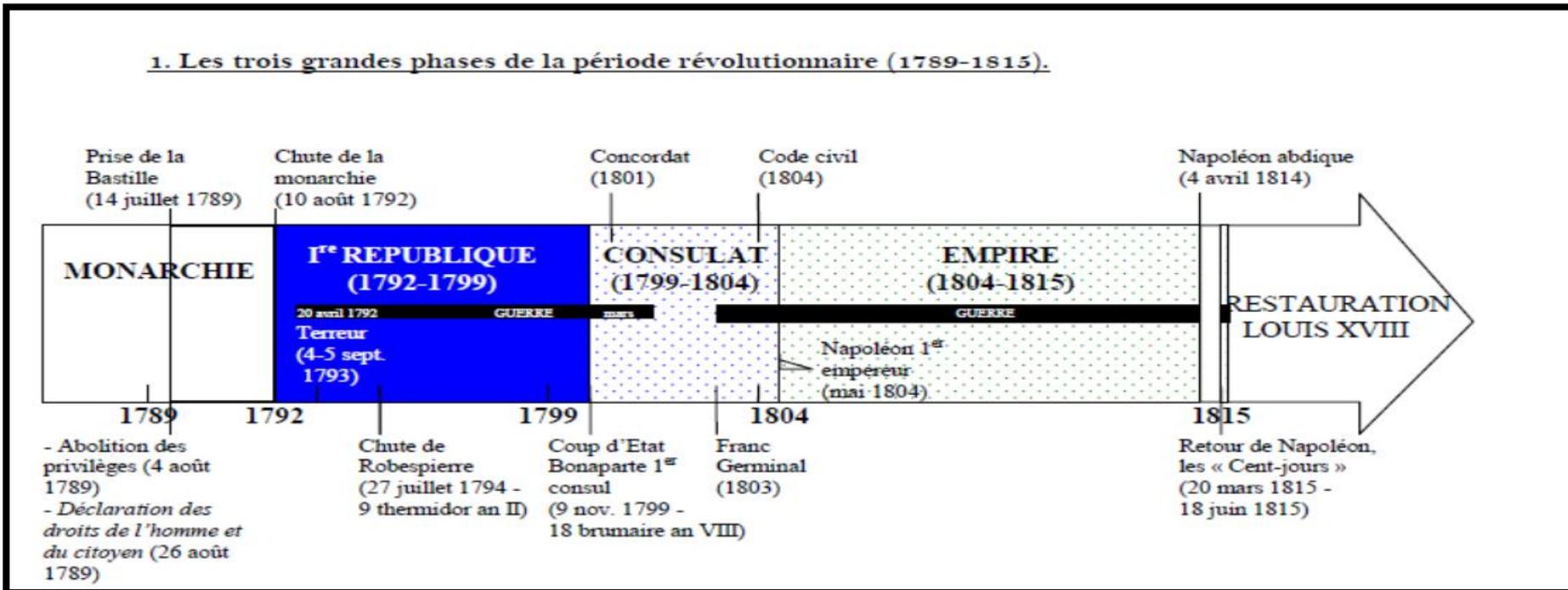
**TERREUR** : Situation de violence extrême engendrée par les mesures prises contre les ennemis de la Révolution. Un de ses représentants est Maximilien de Robespierre.

**TIERS-ÉTAT:** Dans la société d'Ancien Régime, l'ordre qui comporte le plus de membres. C'est aussi l'ordre marqué par la plus grande diversité. Il compte des paysans, des ouvriers mais aussi des bourgeois.

**TOLÉRANCE:** Respect de l'opinion, de la différence (sociale, religieuse, ...) de l'Autre.

**TRIBUNAL EXTRAORDINAIRE** : cour de justice extraordinaire créée par Danton en 1793, un des instruments de la terreur.

### 1. Les trois grandes phases de la période révolutionnaire (1789-1815).



La Révolution se déroule de 1789 à 1799.  
Elle se divise en trois phases : lesquelles ?

# I] La REVOLUTION FRANCAISE 1789-1799

## A] De la monarchie à la république : une révolution politique

### Doc3 L'Assemblée dans la nuit du 4 août

« La séance du mardi soir, 4 août, est la séance la plus mémorable qui se soit tenue jamais chez une nation. Les ducs d'Aiguillon, du Châtelet, proposèrent que la Noblesse et le Clergé prononcent le sacrifice de leurs privilèges. Les circonstances malheureuses où se trouve la Noblesse, (...), plus de cent cinquante châteaux incendiés, (...) l'impossibilité de s'opposer au torrent de la Révolution, tout nous prescrivait la conduite que nous devons tenir ; il n'y eut qu'un mouvement général. Le Clergé et la Noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les motions\* proposées. Il eût été inutile, dangereux même de s'opposer au vœu général de la nation. »

Lettre du **Marquis de Ferrières** (député de la noblesse de Saumur), le 7 août 1789

\*les lois.

### La grande peur



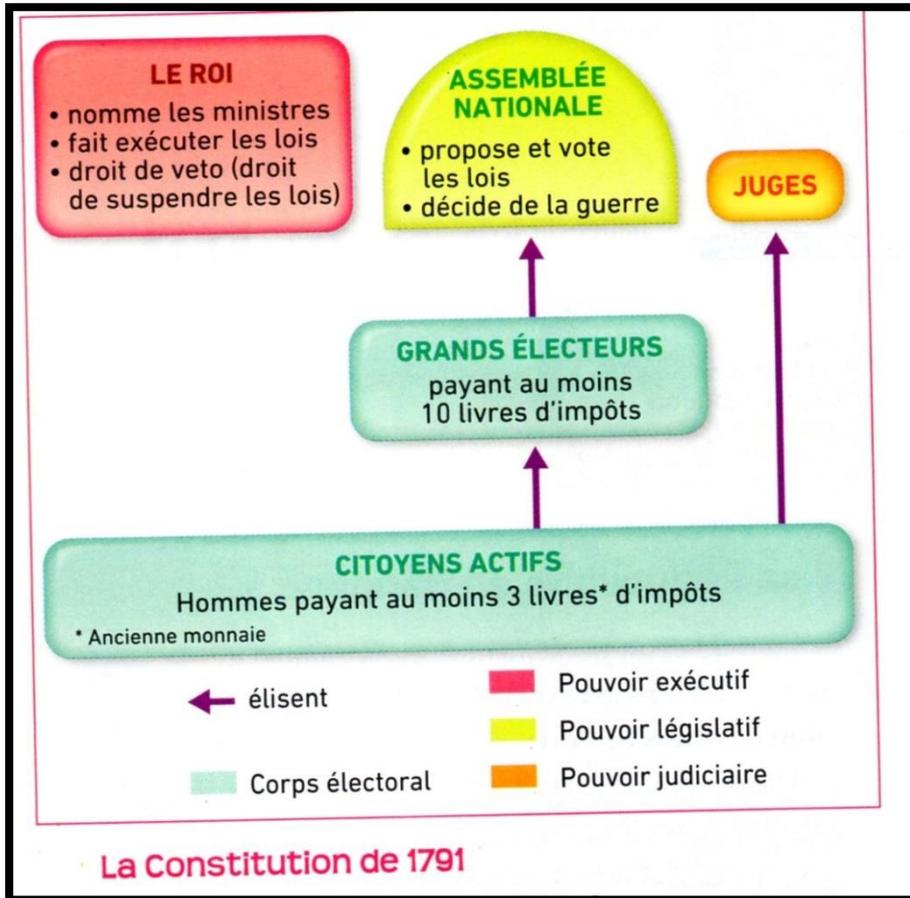
### 1. Cite à partir du texte :

- ce qui est proposé à l'Assemblée pendant la nuit du 4 août
- la raison pour laquelle cela est proposé
- quels sont les 2 ordres qui sont concernés?

### 2. Comment se nomme cet événement? Date le.

### 3. En une phrase précise ce qui est obtenu.

La nuit du 4 août 1789, les privilèges sont abolis ce qui met fin à la société d'ordre. Les Français sont des citoyens, tous égaux. La grande peur qui a bouleversé la France est une des causes de cet événement. Le 26 août de la même année, l'Assemblée nationale votera la DDhC.



1. Qu'est-ce qui distingue le nouveau régime de la monarchie absolue ? (plusieurs différences).
2. Par qui est élue l'Assemblée?
3. Comment nomme-t-on ce type de scrutin?
4. Quel principe politique énoncé par les Lumières (et en particulier Montesquieu) est ici mis en pratique ?
5. Quel est le nom de ce régime politique? Pourquoi le nommer ainsi?

Légalement, avec les députés à l'Assemblée : la constitution est rédigée en 1791 :

Elle partage le pouvoir entre le roi et l'Assemblée nationale, et le suffrage est censitaire, les hommes pouvant payer l'impôt le Cens, votent.

**La monarchie absolue a disparue. C'est le début de la monarchie constitutionnelle.**

Cependant ce régime est de courte durée, en juin 1791, le roi avec sa famille, a tenté de s'enfuir, mais, ils sont arrêtés à Varennes.

Il est ramené à Paris mais le peuple n'a plus confiance en lui. C'est le début de la fin pour Louis XVI.



## B] Une France nouvelle

### J'ENQUETE : Révolution politique en marche

#### Consigne :

Les articles de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen (DDhC) définissent de nouveaux droits. Vous devez montrer que la société créée par les révolutionnaires est fondée sur ces droits. Répartis en équipes, mettez en relation ses articles avec différents aspects ou caractéristiques de cette nouvelle société.

Chaque équipe présente son travail à l'oral (pendant 2 à 5 mn), écrivant au tableau les grandes idées à retenir. Pendant chaque présentation, pensez à noter les informations importantes apportées par les autres équipes.

**AVANT DE DEBUTER LE TRAVAIL EN EQUIPE, LISEZ  
ATTENTIVEMENT LE DOC 1, SUR LA DIAPO SUIVANTE.**

Les articles de la déclaration sont présentés sur les tables de la Loi, semblables à celles de Moïse où Dieu aurait gravé ses 10 commandements. En haut, au centre, l'œil de la Raison (des philosophes) éclaire de ses Lumières la France et la justice. Il remplace le symbole de la monarchie absolue. Il est entouré d'un triangle, une équerre, symbole du grand architecte (Dieu). La femme de gauche est la France, elle porte une couronne et un manteau bleu à fleur de lys : symbole de la nouvelle royauté. La France est devenue une monarchie constitutionnelle. Elle a brisé les chaînes dans lesquelles la maintenait la monarchie absolue de droit divin. Les nuages qui sont derrière représentent l'obscurantisme et l'absence des libertés fondamentales de l'ancien régime qui s'éloigne. La femme de droite est la justice, son spectre montre l'œil rayonnant des Lumières qui la guide. De sa main droite elle indique les nouvelles règles qui vont commander les relations entre les Français : les droits naturels qui définissent les libertés fondamentales. Le serpent qui se mord la queue représente la sagesse de la France. Il encercle un bonnet rouge : le bonnet phrygien. Dans l'Antiquité, les anciens esclaves affranchis, portaient ce bonnet pour montrer qu'ils étaient libres. Le faisceau (pique surmontée d'un bonnet phrygien) montre la force militaire de la France. Cette force est contrôlée. C'est pour les pays voisins un message. Le peuple français n'attaquera personne mais a les moyens de se défendre si on l'agresse. Le Chêne c'est l'arbre roi de la forêt. C'est un arbre solide et fort, comme la France.

**1** La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789 (extraits)





**2** La prise de la Bastille : lutter pour un nouveau droit

Le tiers état **1** affirme, devant la noblesse **2** et le clergé **3** : « Ma foi, il était temps que je me réveille, l'oppression de mes fers me donnait le cauchemar un peu fort ». À l'arrière-plan, la prise de la Bastille **4**.

*Le Réveil du tiers état, gravure, 1789, BnF, Paris.*

- 1ere équipe** : Des privilèges à l'égalité
- ✓ Quelles inégalités les révolutionnaires rejettent-ils?
  - ✓ Quelles réformes engagent-ils pour plus d'égalité?
  - ✓ Quel(s) article(s) de la DDhC justifie(nt) ces bouleversements?

**3** La nuit du 4 août 1789 : la fin des privilèges

Dans plusieurs provinces, le peuple tout entier forme une espèce de ligue pour détruire les châteaux, pour ravager les terres, et surtout pour s'emparer des chartriers<sup>1</sup>, où les titres des propriétés féodales sont en dépôt. [...]

Dans ce siècle de lumières, où la saine philosophie a repris son empire, [...] il faudrait prouver à tous les citoyens que notre intention, notre vœu est [...] d'établir le plus promptement<sup>2</sup> possible cette égalité de droits qui doit exister entre tous les Hommes, et qui seule peut assurer leur liberté. [...]

Mon vœu serait que l'Assemblée nationale déclarât que les impôts seront supportés également par tous les citoyens, en fonction de leurs facultés, et que, désormais, tous les droits féodaux<sup>3</sup> des fiefs et terres seigneuriales seront rachetés par leurs vassaux<sup>4</sup>, s'ils le désirent.

■ Duc d'Aiguillon (député de la noblesse élu en 1789 aux États généraux), discours devant l'Assemblée nationale, 4 août 1789.

1. Collection de documents qui prouvent des droits des seigneurs.  
2. Rapidement 3. Droits et privilèges d'un seigneur sur ses terres et leurs habitants. 4. Personne qui dépend d'un seigneur.

**4** Religion juive et citoyenneté

*Avant 1789, les juifs n'ont pas le droit de résider dans le royaume de France sauf dans de rares régions frontalières. Ils ne peuvent donc pas accéder aux fonctions publiques.*

Il n'y a pas de milieu possible : [...] écartez de votre société les hommes qui professent un autre culte, et alors effacez l'article de votre Déclaration des droits ; ou bien permettez à chacun d'avoir son opinion religieuse, et n'excluez pas des fonctions publiques ceux qui usent de cette permission. [...]

Il faut refuser tout aux juifs comme nation, et accorder tout aux juifs comme individus ; [...] il faut qu'ils ne fassent dans l'État ni un corps politique, ni un ordre ; il faut qu'ils soient individuellement citoyens.

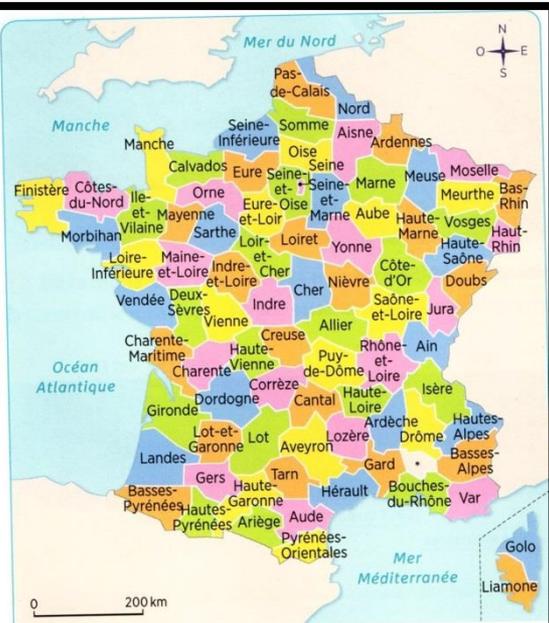
■ Stanislas de Clermont-Tonnerre, discours devant l'Assemblée nationale, 23 décembre 1789.



## 2eme équipe :

L'économie transformée par la révolution

- ✓ Quelles sont les réformes économiques réalisées par la révolution?
- ✓ Sur quels principes sont-elles fondées?
- ✓ Quel(s) article(s) de la DDhC justifie(nt) ces bouleversements?



\* Comtat Venaissin : rattaché à la France en septembre 1791

1790 : La France divisée en 83 départements

### 5 La liberté en économie

À compter du 1<sup>er</sup> avril prochain, il sera libre à toute personne de faire tel négoce<sup>1</sup>, ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon ; mais elle sera tenue de se pourvoir<sup>2</sup> auparavant d'une patente<sup>3</sup>.

■ Loi d'Allarde, 2 mars 1791.

1. Commerce
2. De se doter de.
3. Autorisation que l'on doit acheter.

### 6 Un système de poids et de mesures identique pour tous

Sous l'Ancien Régime, les régions françaises utilisaient des poids et des mesures différents.

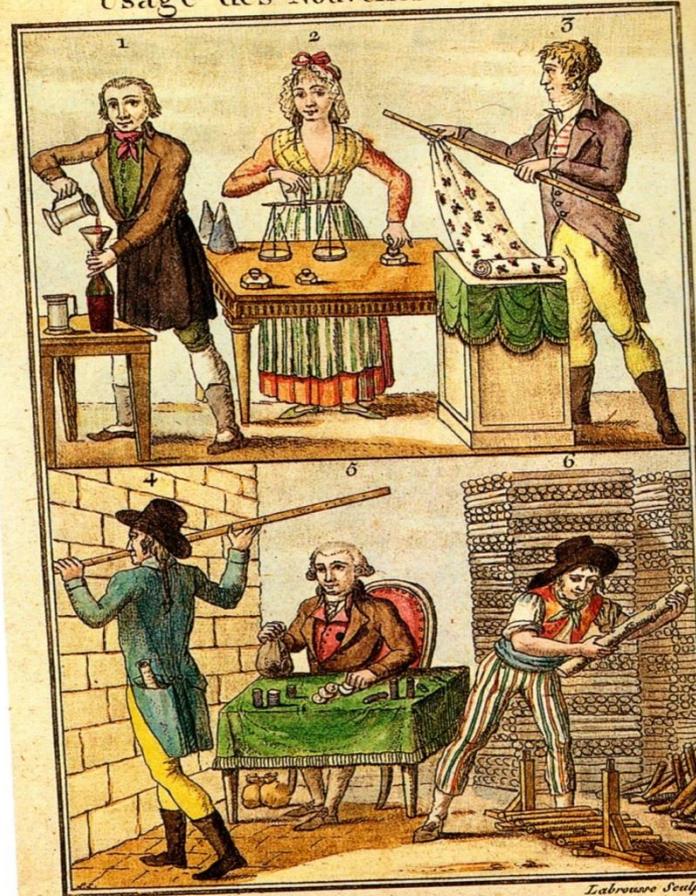
L'unité des poids et mesures est réclamée à la fois par les sciences et les arts, par le commerce et par l'homme qui vit du travail de ses mains, et qui, exposé aux fraudes par l'ancien système de poids et mesures, est le moins en état d'en supporter les effets.

Ce nouveau moyen de cimenter l'unité de la France renforcerait aussi la liaison entre les Français et les autres peuples.

L'Académie des sciences a été chargée le 8 mai 1790 par l'Assemblée de travailler à un nouveau système général des poids et mesures.

■ D'après le décret sur l'uniformité et le système général des poids et mesures, *Le Moniteur universel*, 1<sup>er</sup> août 1793.

### Usage des Nouvelles Mesures.



1. le Litre (Pour la Pinte)
2. le Gramme (Pour la Livre)
3. le Mètre (Pour l'Aune)

4. l'Are (Pour la Toise)
5. le Franc (Pour une Livre Tournais)
6. le Stere (Pour la Denrée Voie de Bo)

Déposé à la Bib. n° 10 le 24 Ventose An 8. | Paris chez Delon, Rue Montmartre n° 240 pres le Bo

### 7 La diffusion des réformes révolutionnaires

Cette gravure, imprimée pour être diffusée, présente les nouveaux poids et mesures utilisés à partir de 1795.

*Usage des nouvelles mesures*, 1800, BnF, Paris.

### 3eme équipe :

L'expression des nouvelles idées politiques

- ✓ Comment les français s'informent-ils et expriment-ils leurs idées?
- ✓ Comment les femmes cherchent-elles à jouer un nouveau rôle dans la révolution? Ont-elles réussi ?
- ✓ Quel(s) article(s) de la DDhC justifie(nt) cette participation à la vie politique?



### VOCABULAIRE

#### ► Club

Association dans laquelle des citoyens se réunissent pour débattre de questions politiques.

### 8 Un club révolutionnaire de femmes

La présidente lit *Le Moniteur universel*, journal qui rend compte des débats à l'Assemblée.

Lesueur, XVIII<sup>e</sup> siècle, musée Carnavalet, Paris.

### 9 Des opinions différentes sur les clubs

#### a. Les clubs, sauveurs de la Révolution

Les députés voyaient avec effroi la partie la plus saine de la nation réunie en clubs réclamer contre les malversations<sup>1</sup> et toujours prête à soulever la nation contre ses infidèles représentants. Que n'ont-ils pas fait pour anéantir ces clubs, sous prétexte qu'ils usurpaient<sup>2</sup> tous les pouvoirs en prenant des délibérations, alors qu'ils ne délibéraient que pour s'opposer à l'oppression, que pour résister à la tyrannie.

■ D'après Marat, *L'Ami du peuple*, journal révolutionnaire, 18 juin 1791.

1. Malhonnêtetés.

2. S'emparer illégalement de quelque chose.

#### b. Les clubs, un danger pour la France

Les clubs dans chaque ville dirigent l'opinion de la populace<sup>1</sup>, gouvernent leurs administrateurs, dictent les sentences des juges, font trembler les officiers municipaux, décident du résultat des élections ; [...] ils forment, dans le sein de l'État, un complot immense contre l'ordre et la tranquillité ; ennemis de toute obéissance, le gouvernement les trouvera sans cesse dans son chemin.

■ D'après l'abbé Royou, *L'Ami du roi*, journal royaliste, 17 juillet 1791.

1. Mot péjoratif pour désigner le peuple.

### 10 La place des femmes dans la Révolution

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics, [...] elles ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme. [...]

**Art. 1<sup>er</sup>** – La femme naît libre et demeure égale en droits à l'homme. [...]

**Art. 4** – La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose. [...]

**Art. 6** – La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les citoyennes et les citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous [...].

■ Olympe de Gouges, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, septembre 1791.

## **La liberté**

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits Définie dans l'art 4: La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Cette définition entraîne la liberté d'opinion, de conscience et d'expression.

**L'égalité** devant la loi (suppression des 3 ordres),  
L'égalité devant l'impôt (fin des privilèges fiscaux noblesse et clergé),  
Egalité pour l'accèsion à tous les emplois.

Dans le même esprit, les douanes intérieures sont supprimées permettant la liberté de commerce.

## **Les droits naturels**

La liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression.

La sûreté désigne la garantie juridique des libertés individuelles. C'est l'équivalent français de l'Habeas Corpus anglais.

Art 9 « Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable ».

La propriété est définie comme un droit inviolable et sacré.

## **L'importance de la loi**

La loi est l'expression de la volonté générale. Pour **Rousseau**, elle dépasse les volontés particulières, c'est la volonté de la nation tout entière.

La séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) : Art 16, est issu de l'influence de

**Montesquieu**.

Les charges de magistrat ne s'achètent plus. Les magistrats sont élus. La justice est la même pour tous.

**La suppression des interdits religieux comme Le suicide, le divorce, l'usure (prêt à intérêt) sont exclus du droit.**

**Cela donne naissance à l'état civil: c'est le maire qui enregistre les naissances, mariages, décès et non plus le curé.** Par conséquent on peut être d'une autre religion ou tout simplement ne pas croire et naître et vivre en France (contrairement à l'Ancien Régime exemple les protestants)

## **Les transformations du pouvoir judiciaire.**

La France se dote d'un code pénal: les délits et les peines sont inscrits dans la loi. Un juge élu et un jury (citoyen tirés au sort) décident de la peine. Fin de l'arbitraire royal et ses lettres de cachet.

**Avant 1789 il y avait des sujets, après 1789, il y a des citoyens.**

Le 26 août 1789, l'Assemblée nationale rédige la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen (DDhC) qui affirme comme premier principe la liberté et l'égalité de tous les hommes.

« Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».

## C] Août 1792 : la chute de la monarchie

Le 20 juin, le roi et sa famille tentent de s'enfuir à l'étranger. Mais ils sont reconnus et arrêtés à Varennes. Ils sont ramenés sous bonne garde à Paris où ils sont insultés par le peuple = **rupture entre le Roi et son peuple**.

L'assemblée refuse de démettre le roi de ses fonctions. (Elle parle alors de d'enlèvement du Roi par les puissances étrangères). **Elle s'oppose au peuple qui réclame une REPUBLIQUE**.

Le 17 Juillet, lors d'une manifestation au Champ de Mars, le peuple est venu réclamer la déchéance (démission) du roi. L'Assemblée Constituante fait tirer sur la foule = **rupture entre l'assemblée et le peuple** (et les bourgeois modérés et la garde nationale contre les sans culottes = le peuple)

Le 20 Avril 1792, l'Assemblée déclare la guerre à l'Autriche.

Les Patriotes voient dans la guerre un moyen de consolider la Révolution.

Le roi, lui, espère qu'un conflit permettra la défaite des Patriotes et le rétablissement de son pouvoir.

**Le 11 juillet, la Patrie est déclarée "en danger"**.

L'Autriche et la Prusse ont plusieurs raisons pour soutenir le roi de France:

- par "solidarité" monarchique, ils ont des liens familiaux (Marie Antoinette est archiduchesse d'Autriche) + le rôle des "émigrés" (restés fidèles au roi) que les Révolutionnaires accusent de complot aristocratique.
- par peur de voir leurs propres Etats gagnés par la Révolution.

### Une 2° Révolution ?

Les révolutionnaires s'emparent de l'hôtel de ville le 10 Août, et donnent l'assaut au Jardin des Tuileries. Louis XVI s'est réfugié à l'Assemblée Nationale mais il est enfermé à la Prison du Temple.

De ce fait, l'Assemblée est dissoute et un comité provisoire est chargé de l'exécutif.

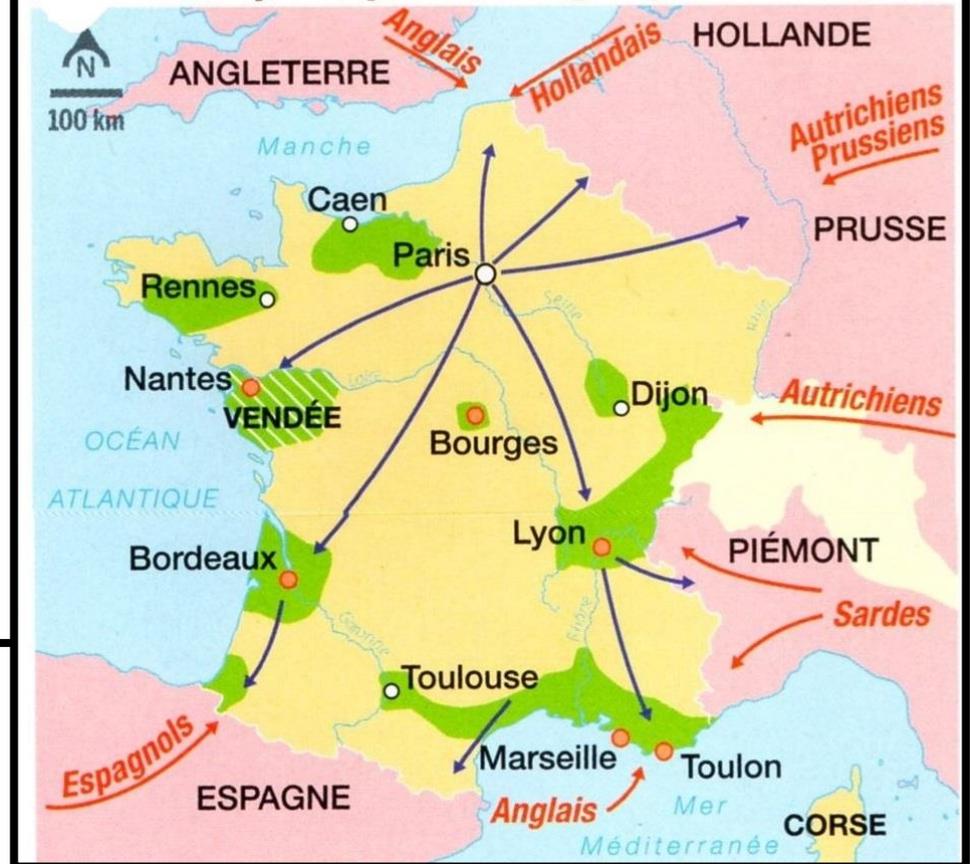
= **La France n'est plus une monarchie**

Les "massacres de Septembre":

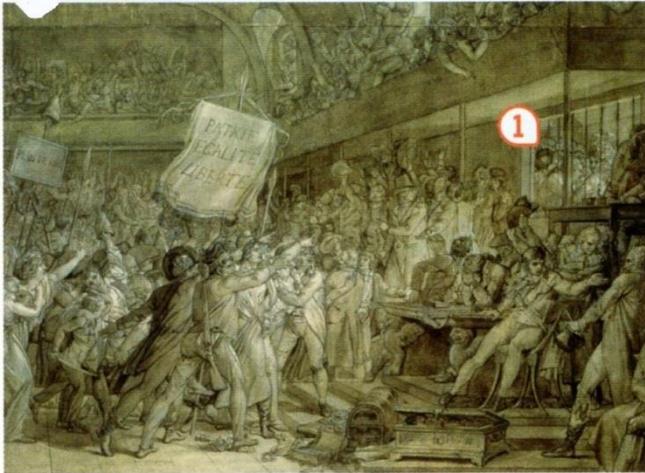
Du 2 au 6 Septembre : 1500 prisonniers sont tués ("ennemis de la Révolution": aristocrates, prêtres fidèles au roi ...au sein même des prisons) à cause d'une rumeur: peur d'un nouveau "complot aristocratique"+ les défaites aux frontières se multiplient, **Après la de la victoire de Valmy (20/09/1792)** contre les armées prussiennes, le prestige de la Révolution grandit. Elle permet d'arrêter l'invasion sur le territoire français.

**Ainsi, le lendemain de cette victoire, le 21/09/1792, la République est proclamée.**

## La République en danger (1792-1794)



### La prise des Tuileries, le 10 août 1792



◀ François Gérard, *Le 10 août 1792*, dessin, 1793 (musée du Louvre, Paris).

Le 10 août, le peuple parisien prend le palais du roi aux Tuileries puis se rend à la salle du Manège, où se réunit l'Assemblée législative. Louis XVI et sa famille (1) y sont retranchés. Cette journée met fin à la monarchie. La République est proclamée le 22 septembre.

Allons enfants de la Patrie,  
 Le jour de gloire est arrivé !  
 Contre nous de la tyrannie,  
 L'étendard sanglant est levé, (bis)  
 Entendez-vous dans les campagnes  
 Mugir ces féroces soldats ?  
 Ils viennent jusque dans vos bras  
 Égorger vos fils, vos compagnes !  
**Refrain : Aux armes, citoyens  
 Formez vos bataillons  
 Marchons, marchons !  
 Qu'un sang impur  
 Abreuve nos sillons !**

C.2 : Que veut cette horde d'esclaves,  
 De traîtres, de rois conjurés ?  
 Pour qui ces ignobles entraves,  
 Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)  
 Français, pour nous, ah ! Quel outrage  
 Quels transports il doit exciter !  
 C'est nous qu'on ose méditer  
 De rendre à l'antique esclavage !  
**Refrain**

C.6 : Amour sacré de la Patrie,  
 Conduis, soutiens nos bras vengeurs  
 Liberté, Liberté chérie,  
 Combats avec tes défenseurs ! (bis)  
 Sous nos drapeaux que la victoire  
 Accoure à tes mâles accents,  
 Que tes ennemis expirants  
 Voient ton triomphe et notre gloire !

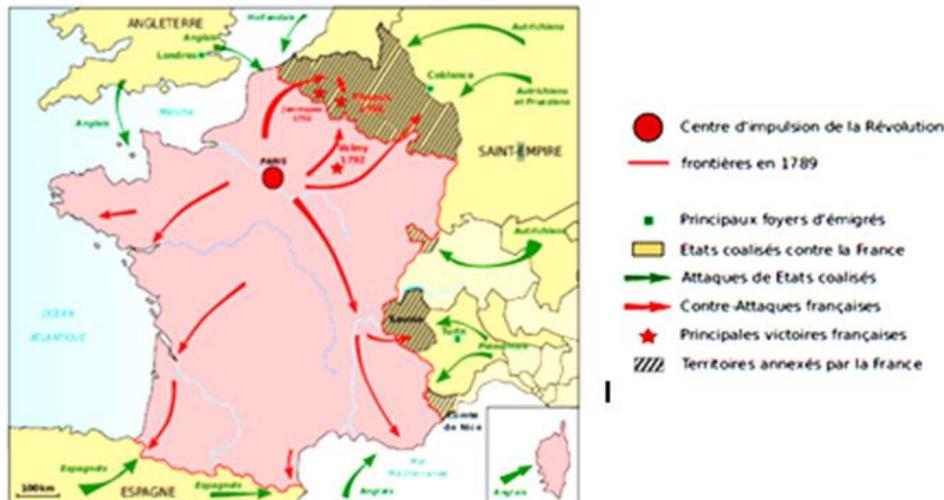
### Fiche : La Marseillaise (1792)

En 1792, en pleine Révolution, la France est aussi en guerre : dans ce contexte, elle a besoin d'un chant entraînant pour unir les soldats, les encourager et leur donner du courage. Le titre initial de cette chanson est « *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* » car c'est à Strasbourg que Rouget de Lisle capitaine, a écrit ce chant. Mais quand les troupes marseillaises arrivent à Paris pour rejoindre les autres soldats prêts à partir se battre, ils chantent alors ce chant. Immédiatement, la foule parisienne baptise ce chant *La Marseillaise*.

Utilise la carte et les paroles pour répondre aux questions

1. Qui chante ? .....
2. Contre quels pays la France est-elle en guerre ?.....
3. Soulignez les expressions qui désignent ces ennemis.
4. Quelles sont les valeurs défendues ? Dans quel grand texte de la révolution les trouve-t-on ?.....

Doc. 1: Les menaces extérieures



## II] La première république 1792-1799

### 1ere partie : La république en danger et la Terreur

Après l'abolition de la royauté, la République est proclamée le 22 septembre 1792. L'Assemblée prend alors le nom de Convention.

- Comment évolue la République entre 1792 et 1794 ?
- Quel rôle joue le contexte politique national et international ?

#### **Georges Jacques Danton**

**Date et Lieu de naissance et de décès.** : Arcis Sur Aube 1759 / Paris 1794 = Donc seconde moitié du XVIIIème siècle.

**Origine Sociale** : Issu des paysans et entré dans la Bourgeoisie.

**Formation Professionnelle** : Il a étudié le Droit.

**Fonction - Métier** : Il a été avocat à Paris (1787), agent d'affaires de la Commune de Paris (décembre 1791), nommé ministre de la Justice du Conseil Exécutif Provisoire, élu député de Paris à Convention Nationale (septembre 1792), membre de la Société des Amis de la Constitution.

**Œuvres** : Il a fondé le Club des Cordeliers.

**Carrière** : héros civil de la résistance nationale et le grand auteur de la victoire de Valmy (1792).

**Personnalité-influence** : Orateur éloquent, homme d'action, débordant de vie et d'enthousiasme, réaliste sans scrupules, indifférent aux débats des idées et aux problèmes économiques et sociaux. Certains le jugeaient comme un héros et un homme d'État de la République, pour d'autres un politique corrompu à cause de son enrichissement rapide.

**Citations** : "Nous nécessitons de l'audace, encore plus d'audace, toujours de l'audace et la France sera sauvée". Pour punir les traîtres et les suspects, proclamant: "Soyons cruels, pour empêcher que le peuple le soit".

## Jean-Paul Marat Surnom l'Ami du peuple

**Date et Lieu de naissance et de décès** : Boudry, Neuchâtel, Suisse 1743, Paris 1793 (assassiné dans son bain par Charlotte Cordet) = Donc seconde moitié du XVIIIème siècle.

**Origine Sociale** : Il est d'origine modeste.

**Formation Professionnelle** : Il a étudié la médecine à Bordeaux.

**Carrière**: Il a été membre du Comité de Vigilance de la Commune et député de Paris dans la Convention, membre des montagnards, membre des Cordeliers. Il a été journaliste. 10 août 1792 : prise des Tuileries.

**Œuvres** : Il a publié des œuvres philosophiques, scientifiques et juridiques (ex : Les Chaînes de l'Esclavage en 1774). Il a fondé les journaux L'Ami du Peuple (1789) et Le Journal de la République Française.

**Personnalité-influence** : Révolutionnaire, homme de génie coléreux, souffrant d'une grave maladie de peau l'obligeant à de fréquents bains et lui donnant une apparence peu ragoutante, il pensait au peuple.

**Citations** : "Pour enchaîner les peuples, on commence par les endormir."

## Maximilien de Robespierre Surnom l'incorruptible

**Date et Lieu de naissance et de décès** : Arras 1758 / Paris 1794 = Donc seconde moitié du XVIIIème siècle.

**Origine Sociale** : Il est issu de la petite noblesse.

**Formation Professionnelle** : Il a étudié le droit à Arras.

**Carrière**: Au départ, il était avocat, simple et modeste, à Arras. Puis il devient député des États Généraux, représentant du Tiers-États, membre de la Commune à partir de 10 août 1791, député de Paris à la Convention, leader des Montagnards. Membre actif de La Terreur. Il a eu de nombreuses victoires militaires (ex: Fleurus, 26 juillet 1794). Massacre du Champs de Mars (le 7 juillet 1791).

**Personnalité-influence** : Il était dictateur, révélant sa férocité indescriptible, son instinct sanguinaire.

**Citations** : "La Terreur sous laquelle la vertu est impuissante, la vertu sans laquelle la Terreur est funeste."

## **Charles Maurice de Talleyrand-Périgord Surnom le diable boiteux**

**Date et Lieu de naissance et de décès** : Paris 1754/Paris 1838 donc milieu 18ème et début 19ème siècles

**Origine Sociale** : issu d'une famille noble française.

**Formation Professionnelle** : Il a étudié au séminaire de St Sulpice. C'est un ecclésiastique.

**Carrière** : archevêque de Reims (1779). L'année suivante, il devient agent général du Clergé (1780). Puis, il a été nommé évêque d'Autun par Louis XVI le 2 novembre 1788. Il est élu député des États Généraux (1789). En 1792, il est envoyé à Londres par le gouvernement, en mission diplomatique. Le 1er avril 1814, il devient chef du gouvernement Provisoire. Finalement, il devient ambassadeur en Londres de 1830 à 1834. Il a été nommé, par Napoléon Ier, prince de Bénévent.

**Personnalité-influence** : Diplomate opportuniste (habile à saisir les possibilités qu'offrent la vie). Certains l'accusaient d'être cynique et amoral en raison de ses adhésions successives à des causes très différentes, mais il se défendait, réfutant qu'il servait la France et non des régimes politiques.

**Citations** "La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée."

## **Nom : GREGOIRE Prénom : Baptiste-Henri Surnom : "l'avocat" des juifs, des noirs et des esclaves"**

**Date de naissance et de décès** : 4 Décembre 1750, 1831 (Le 12 décembre 1989, on transféra les cendres de GREGOIRE au Panthéon).

**Profession avant la Révolution** :

Il fut ordonné prêtre en 1775 tout en étant professeur au collège de Pont à Mousson, puis il devint curé d'un village lorrain à partir de 1782.

**Charges de représentation durant la Révolution** :

- Député du clergé aux Etats-Généraux de 1789
- Membre du Conseil des Cinq-cents de 1795 à 1797.

**Ce que l'histoire retient de lui** :

Il adhère sans réserve à la Constitution Civile du clergé de 1790 et il est un des premiers à prêter serment. En 1791, il réussit à faire consacrer le principe de l'égalité civile des juifs et l'abolition temporaire de l'esclavage. Il est aussi à l'origine de la création du Conservatoire National des Arts et Métier (le CNAM). Le peintre David la fait figurer au premier plan de son tableau " Le serment du jeu de Paume".

# A. Que faire du roi ?

## 1. Des députés divisés

Dans la salle de la Convention, les députés qui partagent les mêmes idées politiques s'installent les uns à côté des autres.

le public

tribune

Montagnards ?

Groupe de députés appelés ainsi car ils siègent en haut de l'assemblée. Ils sont proches du peuple et des sans-culottes. Ils souhaitent tous une exécution rapide du roi.

Groupe de députés appelés ainsi car plusieurs de leurs chefs viennent de la Gironde (Sud ouest). Ils défendent les principes de 1789 mais se méfient du peuple. La majorité cherche à sauver le roi

? Girondins

Gradins pour les députés

Plaine

Orateur

Président

## 2. La mort du roi (21 janvier 1793)



Louis XVI et l'Abbé Edgeworth de Firmont au pied de l'échafaud, le 21 janvier 1793  
Charles BÉNAZECH, 1793.

Procès-verbal de la séance de la Convention des 16-17 janvier 1793 : "Appels nominaux" des députés à la Convention pour se prononcer sur la sentence de condamnation de Louis Capet : 4 questions :

- « Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté publique et d'attentats contre la sûreté générale de l'État, oui ou non ? »
- « Le jugement de la Convention nationale contre Louis Capet sera-t-il soumis à la ratification du peuple, oui ou non ? »
- « Quelle peine sera infligée à Louis ? »
- « Y aura-t-il un sursis à l'exécution du jugement de Louis Capet ? »

Paris	
12	130 Robespierre — L'arrêt.
	131 Danton — L'arrêt.
	132 Collot-Dherbois — L'arrêt.
	Murmet — La Déclaration de nos principes est alléguée par les Parisiens jusqu'à ce que l'Assemblée puisse parvenir à la République.
	133 Villard - Parnasse — L'arrêt dans 24 heures?
	134 Canilla - Danton — L'arrêt.
	135 Marat — L'arrêt dans 24 heures?
	136 Levasseur — L'arrêt.
	137 Legendre — L'arrêt.
	138 Coffin — L'arrêt dans 24 heures?
	139 Prieur — L'arrêt.
	140 Vergas — L'arrêt.
	141 Robere — L'arrêt.
	Dubault — Le Dommement d'aujourd'hui.
	142 Pétion — L'arrêt dans 24 heures?
	143 Beauvais — L'arrêt.
	144 Fabre d'Églantine — L'arrêt.
	145 Orléans — L'arrêt.
	146 Robespierre, jeune — L'arrêt.
	147 David — L'arrêt.
	148 Douchan — L'arrêt.
	149 Legendre — L'arrêt.
	Thouin — La Déclaration de nos principes est alléguée par les Parisiens jusqu'à ce que l'Assemblée puisse parvenir à la République.
	[appel nominal des 15. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 1793.]
	150 L'Assemblée — L'arrêt.
	151 Carnot — Paris — L'arrêt.
	152 Duguesne — L'arrêt.
	153 Robere — L'arrêt.
	Thouin - Prieur — Le Dommement d'aujourd'hui.
	Parnasse — La Déclaration de nos principes est alléguée par les Parisiens jusqu'à ce que l'Assemblée puisse parvenir à la République.
	154 Coffin — L'arrêt dans 24 heures?
	155 Prieur — La Déclaration de nos principes est alléguée par les Parisiens jusqu'à ce que l'Assemblée puisse parvenir à la République.
	156 Collot — L'arrêt.

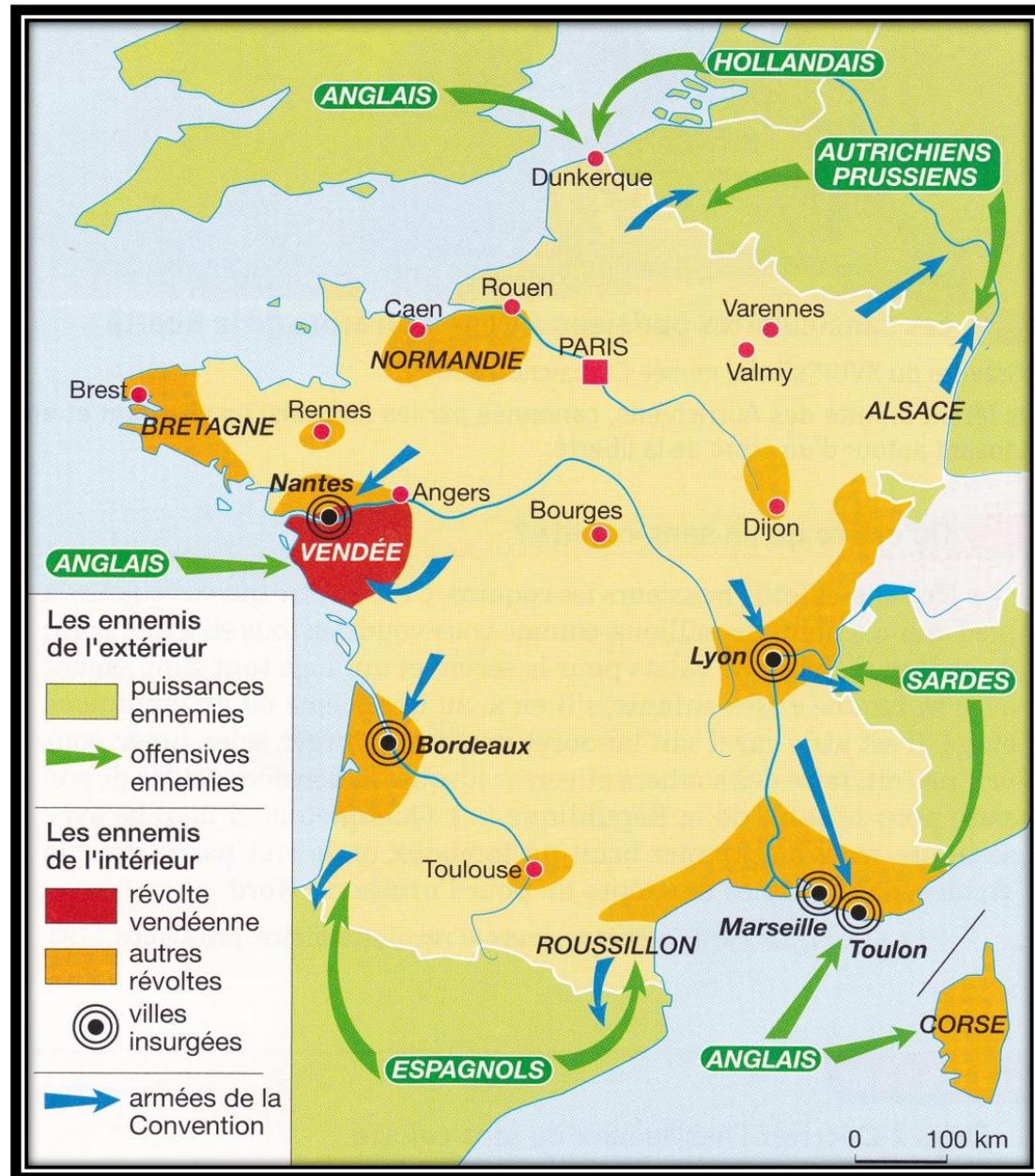
**La mort du roi a des répercussions dans le domaine diplomatique : les monarchies européennes ne tardent pas à réagir...**

## B. La République menacée

- Les deux types de danger qui menacent la France sont à l'extérieur les monarchies voisines comme les anglais, les autrichiens-prussiens, les hollandais, les piémontais, les espagnols..., puis à l'intérieur les contre-révolutionnaires mènent des insurrections comme en Vendée.

**Le 20 septembre 1792, à Valmy**, la Révolution française est sauvée de justesse de l'invasion étrangère. Après la chute de la monarchie le 10/08/1792, les Prussiens ont envahi sans difficulté l'est de la France. **A Paris, on a proclamé la patrie en danger**, beaucoup crient à la trahison. Des sans-culotte courent d'une prison à l'autre et massacrent les prisonniers (**massacres de septembre**), En Champagne, les généraux arment les volontaires et se regroupent sur le plateau de Valmy. C'est une victoire, **La France est préservée de l'invasion. La Révolution peut continuer**

### La République en danger (1793)



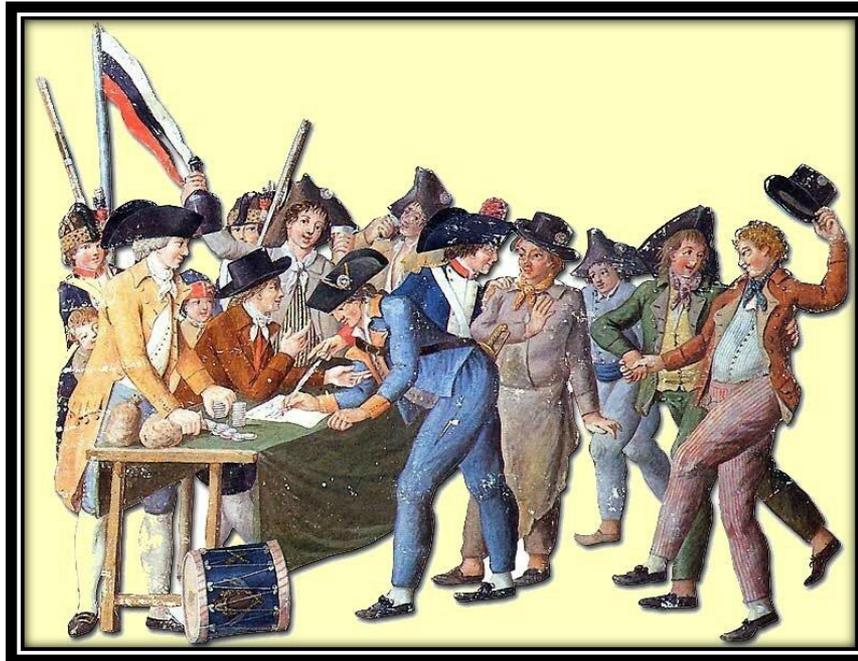
# 1. A l'extérieur

## La levée en masse<sup>1</sup>

« Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la république, tous les Français sont en état de réquisition permanente pour le service des forces armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. »

Décret sur la levée en masse, 23 août 1793.

<sup>1</sup> La levée en masse est le service militaire obligatoire pour tous les hommes célibataires de 18 à 25 ans.



La levée des volontaires

## 2. A l'intérieur

- Les régions révoltées contre le gouvernement révolutionnaire sont la Normandie, la Bretagne, la **Vendée**, les régions de Bordeaux et de Toulouse, Sud de la France, De Lyon à Montélimar.
- **Les royalistes, contre-révolutionnaires se nomment les chouans (Bretagne, Normandie...) et les vendéens (Sud de la Loire : Poitou...).**
- La révolte dans la région de Nantes se nomme l'insurrection vendéenne.
- **Les Vendéens se révoltent contre la République au nom de Dieu et du Roi (refus de la république et serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Ceux qui s'y opposèrent furent dits « réfractaires » ou « insermentés »).**



Symbole et insigne des Vendéens (sacré cœur du christ)

« Voilà le cœur qui a tant aimé les hommes et dont il est si peu aimé »



## C. La Terreur, une réponse au danger ?

Qu'est-ce que la Terreur ? Pourquoi est-elle mise en place ?

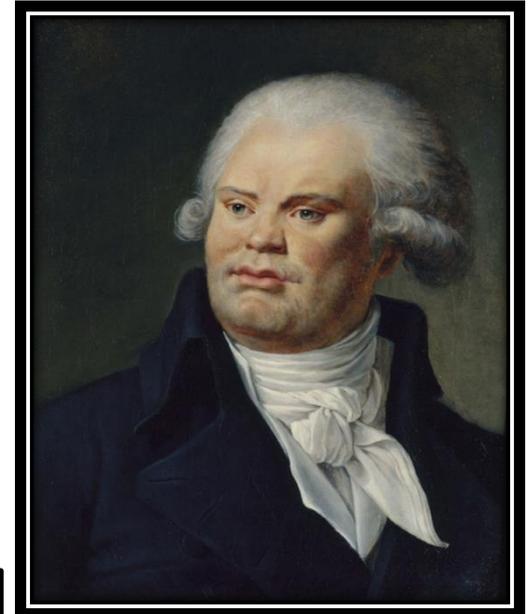
### 1. Des acteurs variés

#### a. les Montagnards

**Ce sont les députés qui siègent sur les bancs les plus élevés de la partie gauche de la Convention. En janvier 1793, ils exigent l'exécution rapide du roi pour trahison. Alliés aux sans-culottes, ils appliquent la politique de la Terreur qui finit par les diviser. Camille Desmoulins, Marat, Danton ou Robespierre sont les « Montagnards » les plus célèbres.**

#### **Georges Jacques DANTON (1759-1794)**

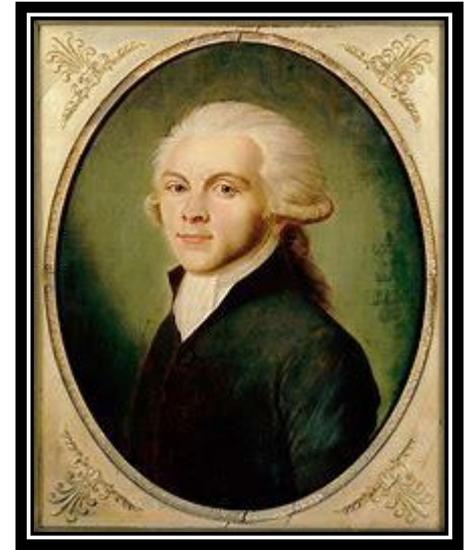
Avocat, orateur de talent, il est membre du club des Cordeliers (avril 1790 sous le nom de Société des Amis des droits de l'homme et du citoyen et qui siégea dans le couvent des Cordeliers désaffecté d'où son nom). Très populaire parmi les sans-culottes, il fut l'un des organisateurs de la journée du 10 août 1792 (2ème Révolution). Il vote la mort du roi. Membre de la Convention, il fut l'un des artisans de la Terreur dont il dénonce les excès en mars 1794. Arrêté, il est guillotiné le 5 avril 1794 à 35 ans.



Portrait de Danton  
Musée Carnavalet, Paris.

## Maximilien de ROBESPIERRE (1758-1794)

Avocat, il est élu député du tiers-état en 1789. Il devient à 32 ans président du club des Jacobins (Société politique créée en 1789 par des députés bretons, puis grossie par les représentants d'autres provinces, et qui s'installa à Paris, dans l'ancien couvent des Jacobins d'où son nom). Élu député de Paris à la Convention, il siège comme Danton parmi les Montagnards. Il se fait rapidement connaître pour son honnêteté (d'où le surnom d' « Incorruptible ») et la fermeté de ses convictions. Membre du Comité de Salut Public en 1793, il est le principal organisateur de la Terreur. N'hésitant pas à éliminer tous ceux qui contestent sa politique, y compris ses amis Camille Desmoulins et Danton, il fait multiplier les exécutions jusqu'à sa propre arrestation le 9 thermidor. Il est guillotiné le lendemain (28 juillet 1794).



Maximilien de Robespierre (1758-1794),  
Anonyme, 1793,  
Musée National du Château de Versailles.

Camille Desmoulins : Surnom : « l'homme du 14 juillet »: 2 mars 1760 et mort guillotiné le 5 avril 1794 à Paris avec Danton.

Bourgeois de province.

Avocat, journaliste et révolutionnaire français.

Bégaïement prononcé mais pourtant deviendra un grand orateur

S'oppose au suffrage censitaire, partisan de la paix.

Montagnard modéré mais vote la mort du roi sans sursis.

Il finit par s'opposer à la terreur de Robespierre et sera condamné à mort avec Danton et ses amis.



## b. Les sans - culottes

Bonnet phrygien qui symbolise la liberté  
(comme esclave affranchi de l'antiquité)

Cocarde  
tricolore



**Sans-culottes :**  
groupe de  
révolutionnaires,  
reconnaisables à  
leurs vêtements,  
défenseurs d'une  
République  
égalitaire.

Carmagnole (veste  
courte)

### Qu'est-ce qu'un sans-culotte ?

« Un sans-culotte, messieurs les coquins, c'est un être qui va toujours à pied, qui n'a point de millions, comme vous voudriez tous en avoir, point de châteaux, de valets pour le servir, et qui loge tout simplement avec sa femme et ses enfants, s'il en a, au quatrième ou au cinquième étage. Il est utile car il sait labourer un champ, forger, scier, limer, couvrir un toit (...) et verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le salut de la République.»

Le Père Duchesne, journal  
révolutionnaire, printemps 1793.

Un sans-culotte et une sans-culotte, eau-forte colorisée, fin  
du XVIIIe siècle, BNF, Paris.

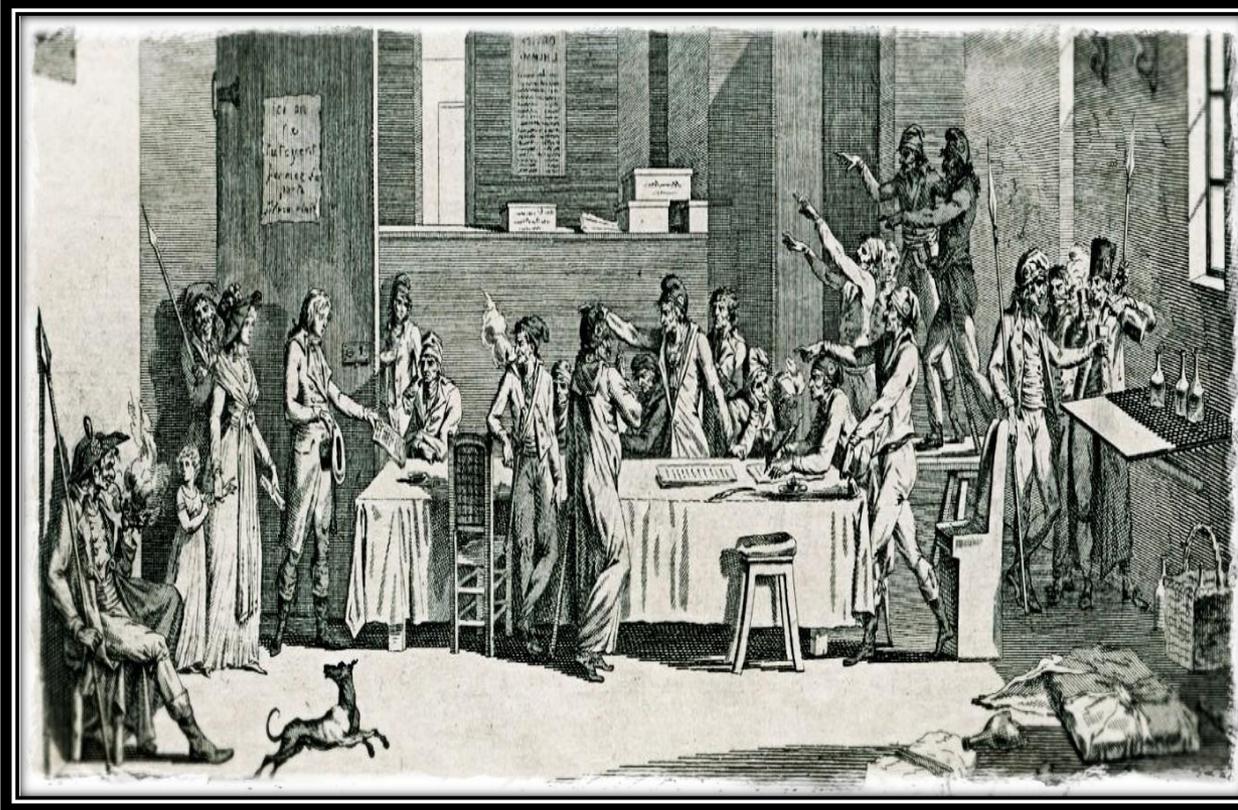
**Les revendications des sans-culottes** « L'Assemblée générale demande à la Convention qu'elle décrète :

- Que les ci-devant<sup>1</sup> nobles ne puissent exercer aucune fonction militaire, ni posséder aucun emploi public,
  - Que le prix des denrées de première nécessité soit fixé invariablement,
  - Que le maximum des fortunes soit fixé,
  - Qu'un même citoyen ne puisse avoir qu'un atelier, qu'une boutique.
- La section des sans-culottes pense que **ces mesures feraient disparaître peu à peu la trop grande inégalité des fortunes.** »

D'après l'adresse à la Convention adoptée par les sans-culottes du quartier du Jardin des Plantes, Paris, 2 septembre 1793. 1. Précédemment, anciennement.

1. Quel groupe social est visé par la première revendication ?
2. A quel principe de 1789, les sans-culottes semblent être le plus attachés ?

## 2. Des mesures d'exception



Intérieur d'un comité révolutionnaire sous la Terreur. Eau-forte de C.N.Malapeau, 1793, Centre Historiques des Archives Nationales

La loi des suspects « (...) tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République et qui sont encore en liberté seront mis en état d'arrestation. Sont suspects ceux qui, soit par leurs relations, soit par leur propos ou leurs écrits, se sont montrés (...) ennemis de la liberté ; (...) ceux des cidevant nobles, ensembles les maris, femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, (...) qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la révolution ; ceux qui ont émigré du 1er juillet 1789 au 8 avril 1792, bien qu'ils soient rentrés en France ».

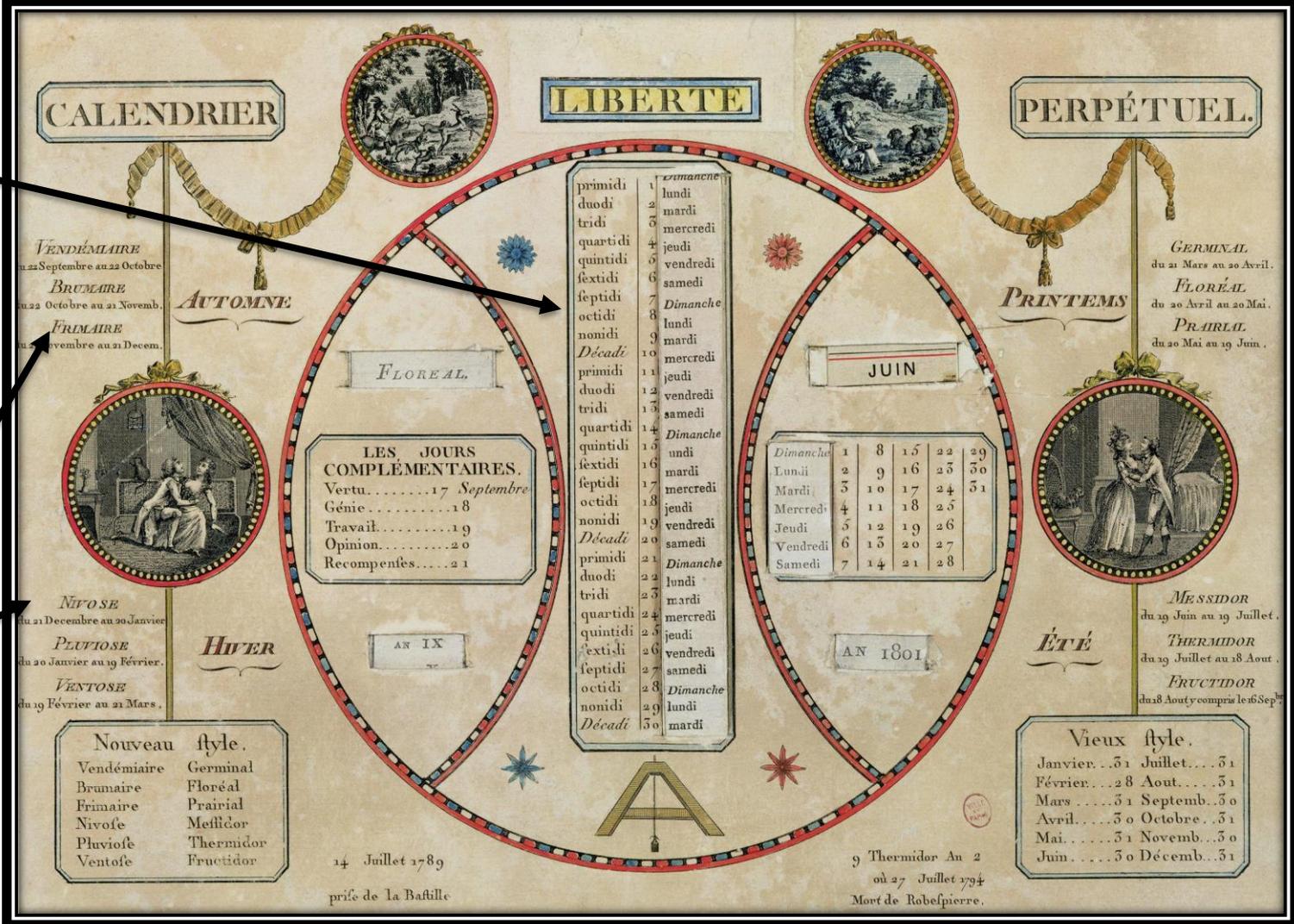
Loi du 17 septembre 1793

**Ces comités composés de sans culottes issus des clubs de Jacobins et des sociétés populaires jouent le rôle d'instruments de police politique**

- Les suspects ne sont pas seulement des opposants à la révolution.(partie soulignée)
  - -Ils sont arrêtés selon le décret du 10 juin 1794
- -« Article 7. La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire est la mort.
  - -Article 13. [...] Il ne sera pas entendu de témoins [...]
- -Article 16. La loi donne des défenseurs aux patriotes; elle n'en accorde point aux conspirateurs».

Nom des dix nouveaux jours, formant une décade (les jours non travaillés sont en italique)

Nom des nouveaux mois, et leur place par rapport aux mois chrétiens



Le calendrier révolutionnaire. Gravure, 1801, musée Carnavalet, Paris. Ce calendrier est créé pour accélérer la déchristianisation en supprimant tout ce qui rappelle la religion catholique. Adopté le 24 novembre 1793, il a pour origine le 22 septembre 1792 (début de la République), l'An I.

### 3. Sauver la République...

Robespierre, chef de la Montagne, justifie la Terreur « Le gouvernement révolutionnaire a besoin d'une activité extraordinaire, précisément parce qu'il est en guerre (...). Le gouvernement révolutionnaire doit aux bons citoyens toute la protection nationale ; il ne doit aux ennemis du peuple que la mort. Ces notions suffisent pour expliquer l'origine et la nature des lois que nous appelons révolutionnaires. (...) Le peuple français vous a ordonné d'attendre le retour du calme [pour appliquer la Constitution (...)]. Ses vœux unanimes (...) nous ont commandé de le délivrer d'abord de tous ses ennemis.»

Maximilien de Robespierre, Rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire, 5 nivôse an II (25 décembre 1793)

- La Terreur est nécessaire afin de protéger les bons citoyens et de fournir la mort aux ennemis.
- L'origine de la mise en place de la Terreur selon lui est la guerre.



**Les noyades de Nantes (Vendée) Carrier, le responsable de la Terreur à Nantes, fait noyer les condamnés pour vider les prisons**

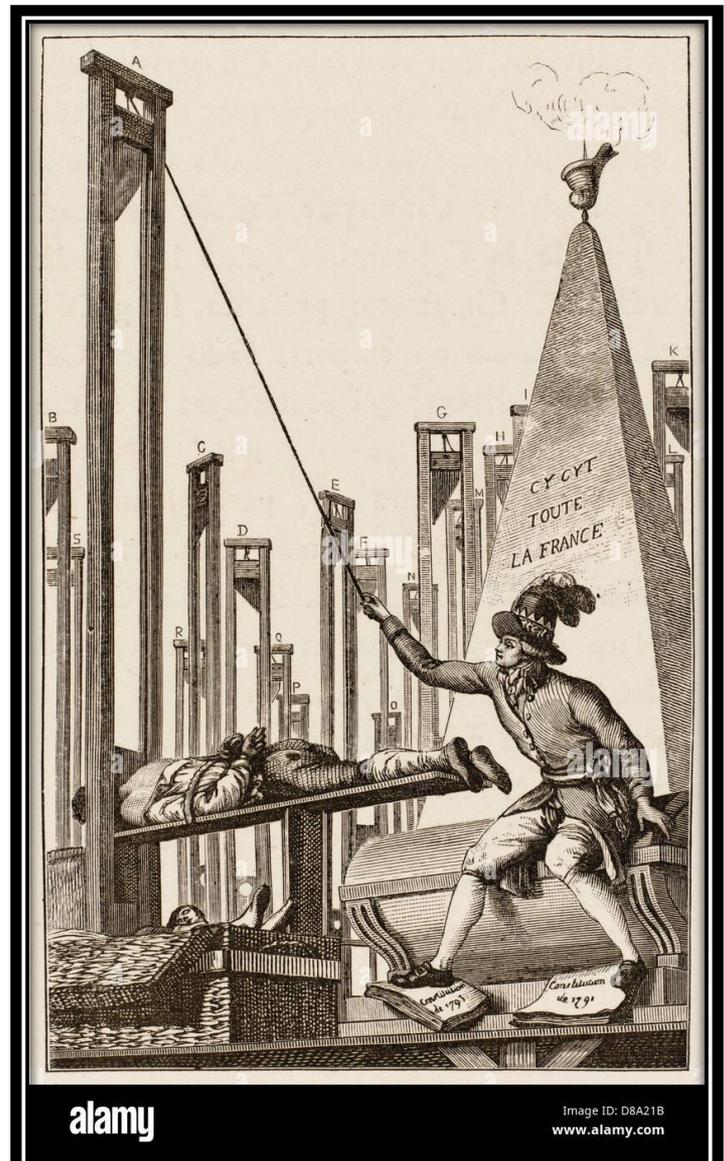
-Les noyades à Nantes sont un épisode de la Terreur qui a eu lieu entre novembre 1793 et février 1794 à Nantes. Pendant cette période, des milliers de personnes, suspects aux yeux de la République, notamment des personnes d'Église, ont été noyées dans la Loire sur ordre de Jean-Baptiste Carrier membre du Comité de Salut public et aidé des sans-culottes. Des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants meurent ainsi dans ce que Carrier appelle la « baignoire nationale ».

## 4. Mais à quel prix ?

L'opposition de Desmoulins « Ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects (...). Ce serait la mesure la plus révolutionnaire que vous eussiez prise. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine ! Mais y eut-il jamais plus grande folie ? Pouvez-vous en faire périr un seul à l'échafaud, sans vous faire dix ennemis de sa famille ou de ses amis (...) ? »

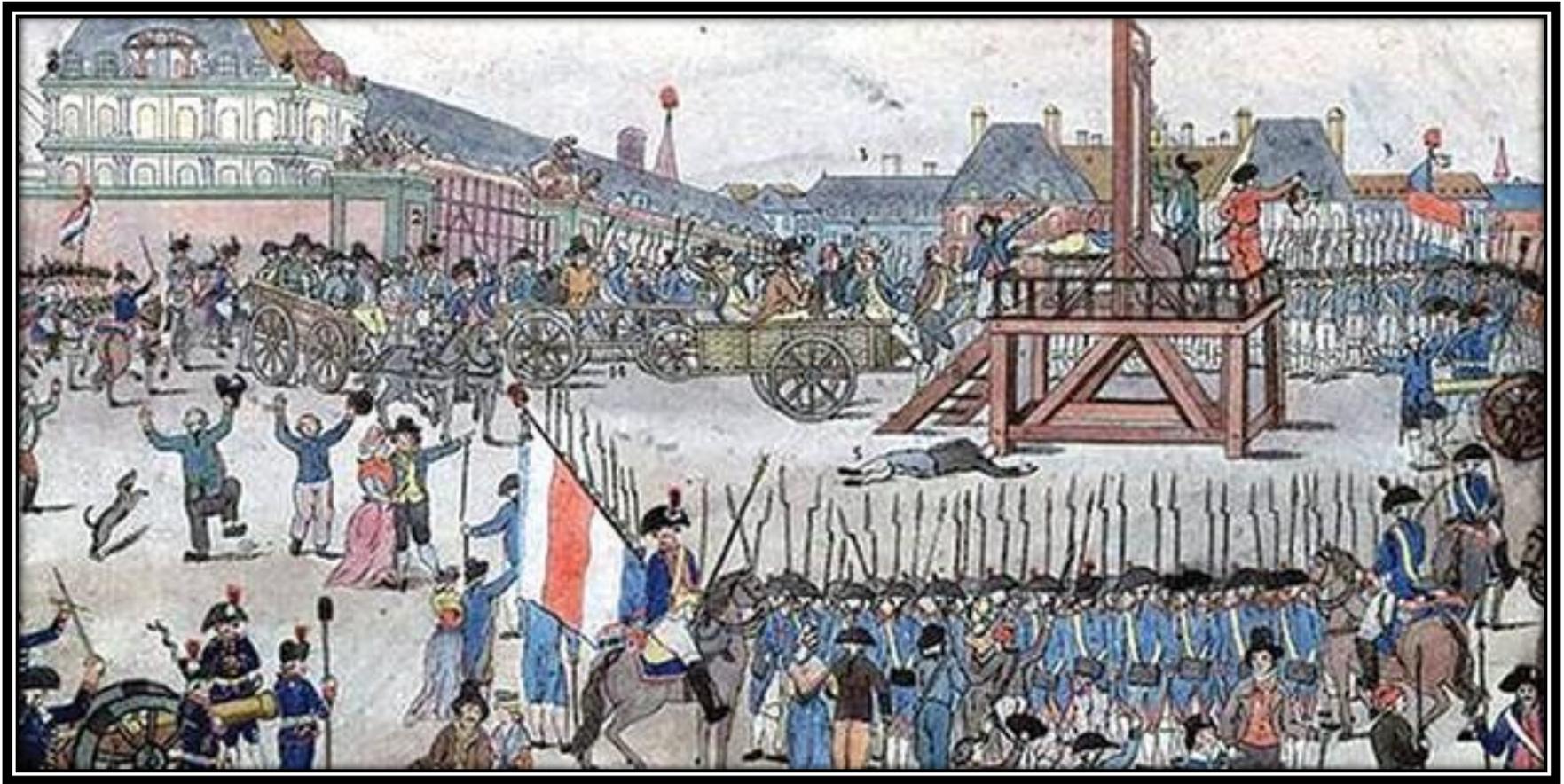
Camille Desmoulins, *Le vieux Cordelier*, n°4, 30 frimaire an II (20 décembre 1793)

Camille Desmoulins dénonce la loi des suspects, De ce fait, ils demandent la libération de ces innocents.



Robespierre guillotinant le bourreau après avoir fait guillotiner tous les Français, 1794, musée Carnavalet, Paris.

L'exécution de Robespierre et de ses complices, gravure colorisée anonyme, BNF, Paris



Robespierre est arrêté le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) par la Convention, qui l'accuse de vouloir mettre en place une dictature. Délivré, il se réfugie à l'Hôtel de Ville mais il est de nouveau capturé. Il est conduit sans procès à la guillotine avec ses partisans le 10 thermidor.

Entre les étés 1793 et 1794, la France révolutionnaire va connaître **une période de terreur**. En effet, **les sans-culottes** (appelés ainsi parce qu'ils ne portaient pas les culottes comme les nobles mais les braies pour se distinguer) menés par Robespierre vont mettre en place une véritable traque des contre-révolutionnaires. **Le Comité de Salut public avec la loi des suspects bafoue les droits fondamentaux de la DDHC**. Des hommes, des femmes sont arrêtées et jugés arbitrairement avant d'être guillotines. La «Veuve» fonctionne nuit et jour.

Dans le même temps, Carrier est envoyé en mission à Nantes afin d'écraser toute volonté contre révolutionnaire. **Il fait de la Loire « un fleuve révolutionnaire » en noyant des milliers de personnes.**

**En face, les contre-révolutionnaires sont des monarchistes catholiques qui rejettent la république et la déchristianisation. En théorie, ils sont soutenus par toutes les monarchies européennes. Mais en réalité, ils sont bien seuls.**

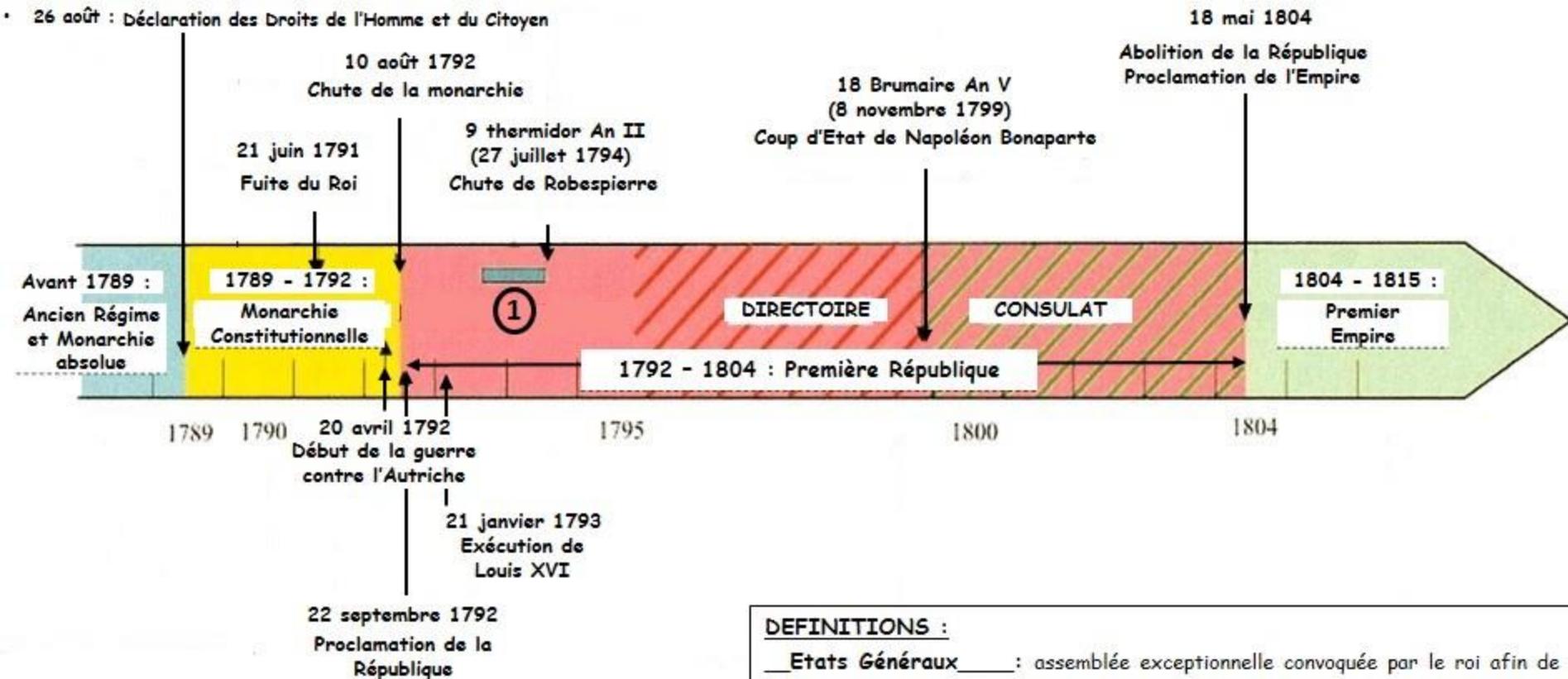
**La Vendée est la région où la guerre civile est la plus virulente.** Mais les armées royalistes sont hétérogènes : des jeunes et des vieillards, des costauds et des chétifs, tous mal armés, mal ravitaillés. Ils sont commandés par de jeunes nobles comme Henri de La Rochejaquelein (sous-lieutenant de 20 ans) dont le courage est indéniable mais insuffisant, il disait «*Allons chercher l'ennemi : si je recule, tuez-moi ; si j'avance, suivez-moi ; si je meurs, vengez-moi*». La Vendée va perdre un tiers de sa population du fait de la guerre civile, de la famine ou des épidémies.

**Cette période noire prend fin à la mort de Robespierre qui grisé par le pouvoir à confisqué la république glissant vers la dictature. Le Directoire va devoir réconcilier ces deux France.**

# La Révolution Française

L'année 1789 :

- 5 mai : Ouverture des Etats généraux
- 20 juin : Serment du jeu de Paume
- 14 juillet : Prise de la Bastille
- 4 août : Abolition des privilèges
- 26 août : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen



## DEFINITIONS :

Etats Généraux : assemblée exceptionnelle convoquée par le roi afin de traiter d'une crise politique ou financière. Ils étaient constitués de représentants de toutes les provinces appartenant aux trois ordres, clergé, noblesse et tiers état.

Serment : déclaration solennelle.

Constitution : la loi fondamentale d'un Etat qui définit les droits et les libertés des citoyens ainsi que l'organisation et les séparations du pouvoir politique (législatif, exécutif, judiciaire).

Grande-Peur : soulèvement paysan dans les campagnes françaises.

① La Terreur (sept. 1793 - Juillet 1794)

## **La République sauvée mais ensanglantée**

**Au début de 1794, la République est sauvée** : à l'intérieur comme à l'extérieur

**Les Montagnards se divisent à leur tour.** Devant l'intolérance, le fanatisme de Robespierre, les députés de la Plaine, effrayés, votent son arrestation le 9 thermidor. Il est guillotiné sans jugement le lendemain.

AINSI LA TERREUR DESIGNE LA PERIODE DE SEPTEMBRE 1793 à JUILLET 1794, DURANT LAQUELLE LE GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE UTILISE LA VIOLENCE CONTRE SES ENNEMIS DE L'EXTERIEUR (COALITION DES MONARCHIES EUROPEENNES ET EMIGRES) ET SES OPPOSANTS (LES VENDEENS).

LA LEGALISATION D'UNE TELLE VIOLENCE EST EN TOTALE CONTRADICTION AVEC LA DDHC, ON PARLE DE LOIS LIBERTICIDES. CETTE PERIODE EST UNE PAGE NOIRE DE LA REVOLUTION.

## **Une République contestée**

Vainqueurs de Robespierre, députés modérés, mettent fin à la Terreur : les suspects emprisonnés sont libérés (fin loi des suspects) + églises rouvertes (fin déchristianisation).

Mais, en 1795, ils doivent affronter une double opposition.

Celle des sans-culottes parisiens d'une part, qui réclament violemment le retour aux principes de 1793, la suppression de la loi du Maximum qui a entraîné la hausse des prix, tout en bloquant les salaires.

Celle des royalistes d'autre part qui tentent par tous les moyens de renverser la République

## **Une société fragilisée**

Une fois la Terreur terminée, la population respire, mais la situation économique et sociale demeure catastrophique. La situation des plus pauvres s'aggrave : chômage et famine progressent. Ces difficultés contrastent avec le luxe des nouveaux riches

La plupart des Français sont las de l'instabilité intérieure et des guerres. Beaucoup souhaitent un pouvoir fort, capable de ramener l'ordre, la paix et la prospérité (richesse).

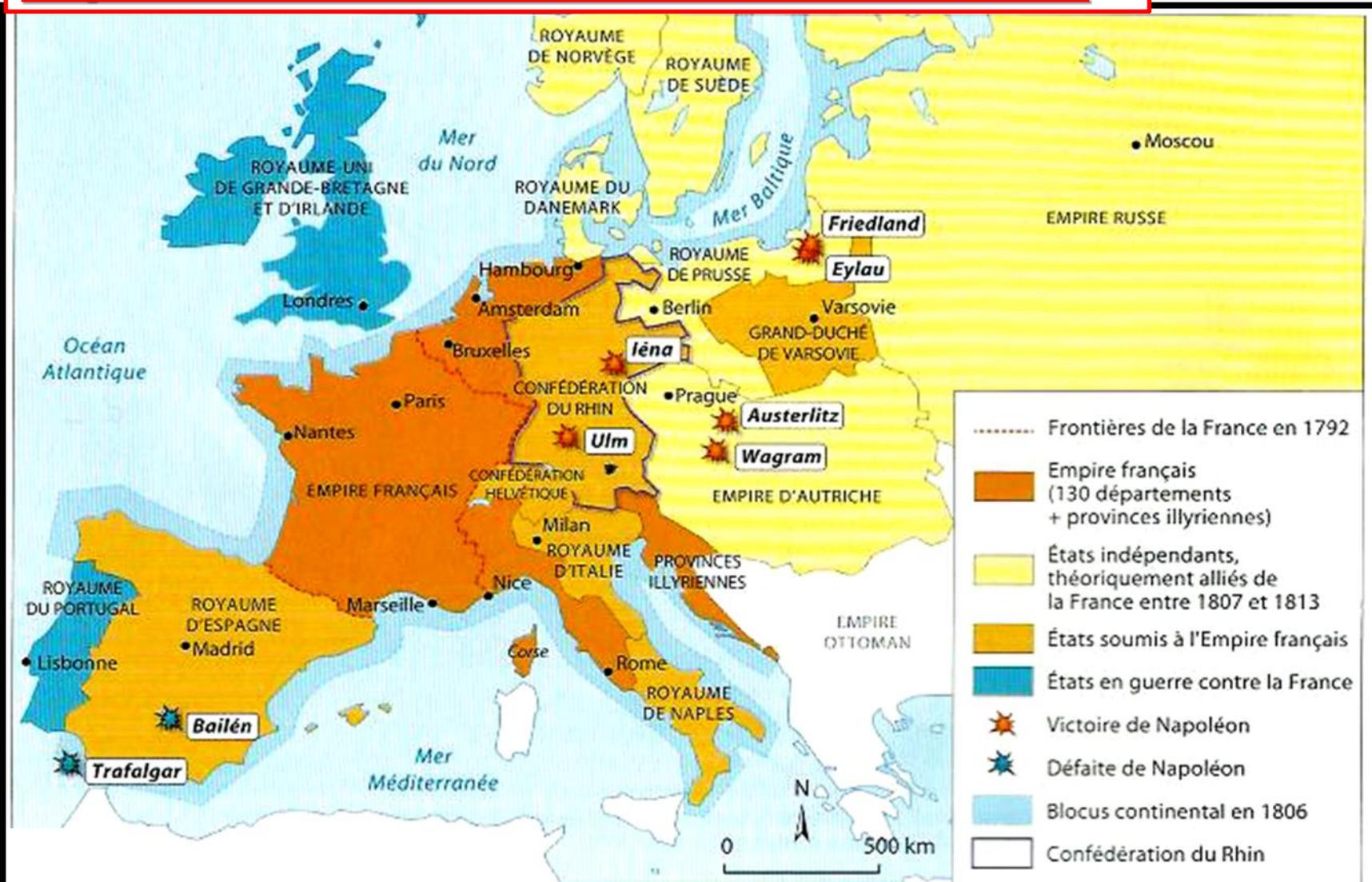
## **Une République qui s'appuie sur l'armée**

En septembre 1795, la Constitution de l'an III (1795) institue un nouveau régime, le **Directoire**. Pour écarter tout risque de dictature, le pouvoir législatif est confié à deux chambres élues (le Conseil des Cinq-cents et le Conseil des Anciens) et le pouvoir exécutif à cinq directeurs. Le suffrage censitaire (seuls les hommes de plus de 25 ans payant l'impôt le cens peuvent voter) est rétabli.

Le rôle de l'armée s'accroît. Elle doit rétablir l'ordre, protéger le régime à l'intérieur et, grâce à ses conquêtes, éviter la faillite de l'État, ruiné par la guerre.

Rendu très populaire par ses victoires en Italie et en Egypte, le général Bonaparte est de retour à Paris en 1799. La situation politique est confuse : Par le coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1799), Bonaparte renverse le régime et pose les bases de son pouvoir personnel. Il déclare que « la Révolution est finie » et installe un Consulat de 1799 à 1804.

### III] L'ECHEC D'UNE EUROPE FRANCAISE : 1799-1815

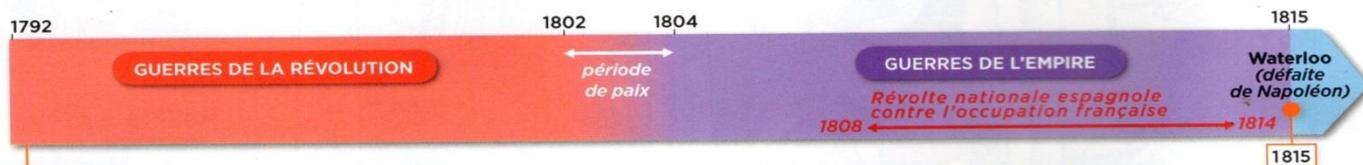


- 1) Quelle différence observe-tu entre la France de 1792 et celle de 1811 ?
- 2) Comment expliquer ces changements ?
- 3) Repère 3 victoires pour les armées napoléoniennes.

# A] Les guerres révolutionnaires et impériales

Entre 1792 et 1815, la France est presque constamment en conflit avec les monarchies d'Europe. Les guerres de « libération des peuples » menées par la République et l'Empire deviennent des guerres de conquêtes et finissent par soulever certains de ces peuples contre la France.

... Pourquoi la France de la Révolution et de l'Empire fait-elle la guerre en Europe ?



## 1 La France en guerre

→ Pendant combien d'années la France est-elle en guerre entre 1792 et 1815 ?

## VOCABULAIRE

**Coalition** : alliance militaire de plusieurs pays contre un ennemi commun.

**Grande Armée** : nom donné à l'armée de Napoléon I<sup>er</sup>.

**Levée en masse** : en 1793, service militaire obligatoire pour tous les hommes célibataires de 18 à 25 ans.

## 2 Le débat sur la guerre

**a. Le député Brissot** : « Il faut la guerre pour consolider la liberté. Les Émigrés persistent dans leur rébellion, les souverains étrangers persistent à les soutenir. Peut-on hésiter à les attaquer ? »

Discours au club des Jacobins, le 12 décembre 1791.

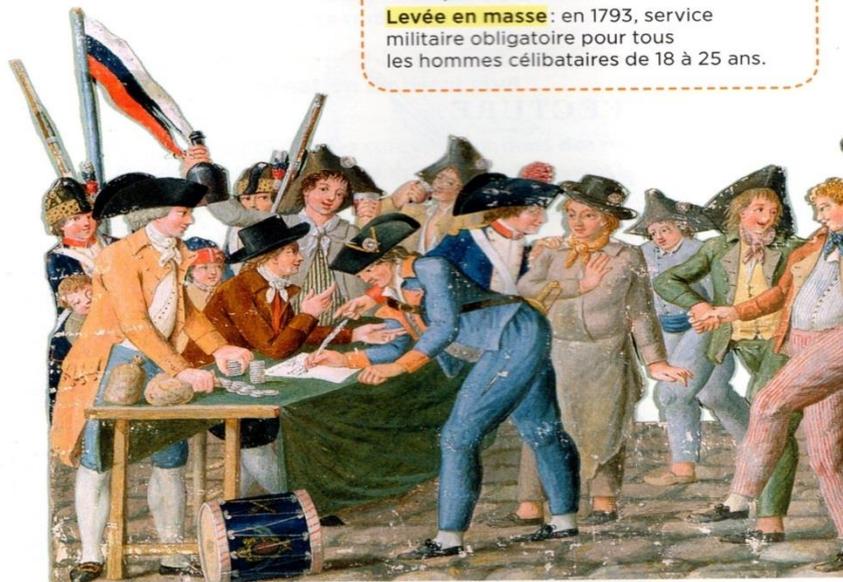
**b. Le roi Louis XVI** : « La France est dans un tel état qu'il lui est impossible de soutenir une demi-campagne, mais il faut que ma conduite soit telle que, dans le malheur, la Nation ne voie d'autres ressources qu'en se jetant dans mes bras. »

Lettre au ministre Breteuil, le 14 décembre 1791.

**c. Robespierre** : « La plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique est de croire qu'il suffise à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger pour lui faire adopter ses lois et sa Constitution. Personne n'aime les missionnaires armés. »

Discours au club des Jacobins, le 2 janvier 1792.

1. Plusieurs dizaines de milliers de Français, majoritairement des nobles, quittent la France en raison des troubles révolutionnaires. Certains d'entre eux poussent les rois étrangers à attaquer la France pour restaurer l'Ancien Régime.

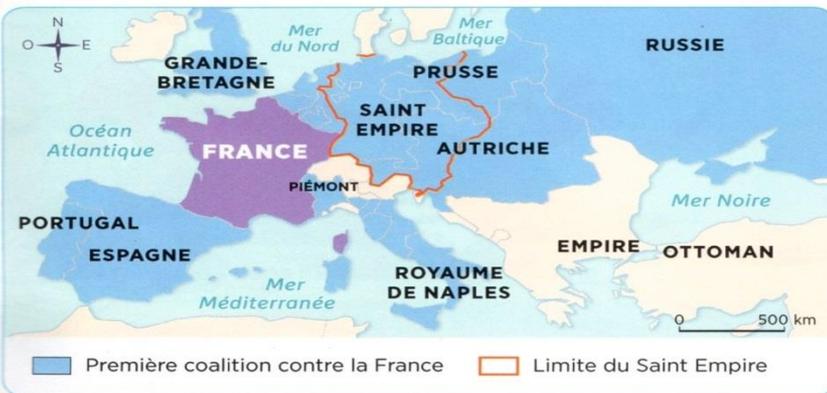


## 3 La levée en masse : le départ de citoyens pour l'armée en 1793

Gouache de Jean-Baptiste Lesueur, 1793. Musée Carnavalet, Paris.

« Dès ce moment, jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées » (décret de la Convention, 23 août 1793).

Qui est pour la guerre? Et pourquoi? Qui est contre? Et pourquoi?



#### 5 La France face à une coalition d'États entre 1793 et 1797

→ Montrez l'ampleur de cette coalition.

#### 6 La guerre en Espagne (1808-1814)

En 1808, l'entrée en Espagne de l'armée de Napoléon I<sup>er</sup> entraîne une résistance de la part des Espagnols.

« Telle était l'horrible guerre qui se faisait en Espagne : toutes les populations étaient soulevées contre nous ; des moines, des prêtres marchaient, le crucifix à la main, à la tête de bandes. Nuire d'une manière quelconque à nos armées était un acte méritoire, un droit aux indulgences ; assassiner un Français, une œuvre patriotique, un cas d'absolution<sup>1</sup>. Ces principes étaient écrits dans les catéchismes mis entre les mains des femmes et des enfants ; l'Empereur y était dénoncé comme un monstre, un envoyé de Satan. »

Larrégu y de CIVRIEUX, *Souvenirs d'un cadet*, 1812-1823.

1. Pardon des péchés.

→ L'armée française est-elle accueillie en libératrice en Espagne ? Expliquez.

#### 4 La bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805

Huile sur toile de François Gérard, (510 × 958 cm), 1808. Musée national du château de Versailles.

Le 2 décembre, à Austerlitz (aujourd'hui en République tchèque), avec 75 000 soldats de la Grande Armée, Napoléon remporte la victoire face aux troupes des empereurs d'Autriche et de Russie.

→ Comment le peintre suggère-t-il la victoire de la Grande Armée ?

### J'apprends à écrire pour argumenter

Écrire pour argumenter, c'est exposer ses idées pour convaincre le lecteur. Il s'agit alors d'énoncer, de manière ordonnée, une ou plusieurs idées que l'on justifiera par un exemple.

**Exercice guidé** → Pourquoi la France de la Révolution et de l'Empire fait-elle la guerre en Europe ?

**Pour répondre, j'applique la méthode suivante :**

- ✓ L'adverbe interrogatif « pourquoi » amène un besoin d'explication : je dégage donc des documents et de mes connaissances deux ou trois éléments de réponse.
- ✓ Je les classe dans un tableau que je complète en justifiant chacun des éléments par un exemple.
- ✓ J'organise ma réponse en commençant par énoncer le premier l'argument et sa justification, puis le deuxième et éventuellement le troisième.

Domaine : pratiquer différents langages

## B] La diffusion des idéaux de la Révolution française

Entre 1792 et 1815, dans les pays qu'elle occupe (future Belgique) ou qui sont sous son influence (république Batave ou une partie des états italiens), la France cherche à appliquer les idées de la Révolution française dans l'organisation du pouvoir et de la société.

✓ Quelles sont les transformations politiques et sociales en Europe durant les périodes révolutionnaire et impériale?



### 1 La diffusion de « l'électricité révolutionnaire »

Gravure en couleur, vers 1793. Bibliothèque nationale de France, Paris.

Dans cette caricature, sont renversés : l'empereur d'Autriche, le prince de Hollande, le roi d'Angleterre, le roi de Prusse, le Pape, l'impératrice de Russie, le roi d'Espagne et le roi de Sardaigne.

Que symbolise le personnage de gauche?  
Qui sont les différents personnages de droite?  
De quelle transformation cette gravure parle-t-elle?

### 2 Introduire la révolution

« Dans les pays qui sont ou seront occupés par les armées de la République, les généraux proclameront sur-le-champ, au nom de la Nation française, l'abolition de la dîme, des droits seigneuriaux, des banalités, du servage, des corvées, de la noblesse, et généralement de tous les privilèges. Ils annonceront au peuple qu'ils lui apportent paix, secours, fraternité, liberté et égalité, et ils convoqueront des assemblées pour créer et organiser

une administration et une justice provisoires ; ils veilleront à la sûreté des personnes et des propriétés ; ils feront imprimer en langue du pays, afficher et exécuter sans délai, le présent décret. La nation française déclare qu'elle traitera comme ennemi le peuple qui, refusant la liberté et l'égalité, voudrait conserver, rappeler ou traiter avec les princes et les ordres privilégiés. »

D'après un décret de la Convention, le 15 décembre 1792.

Que doit changer, dans un pays, l'entrée des armées de la République?



**3 L'Europe napoléonienne en 1811**

→ Quels sont les pays les plus influencés par les idées de la Révolution? De quelle manière se traduit cette influence?

**4 Les réformes dans l'Europe napoléonienne**

« Avant le mois de janvier, vous devez avoir divisé votre royaume en départements. Ce que désirent avec impatience les peuples d'Allemagne, c'est que les individus qui ne sont point nobles et qui ont des talents aient un égal droit à votre considération et aux emplois. Les bienfaits du Code Napoléon, l'établissement des jurys pour les procès, seront autant de caractères distincts de votre monarchie. Il faut que vos peuples jouissent d'une liberté, d'une égalité, d'un bien-être inconnus aux peuples de la Germanie. Les peuples d'Allemagne, ceux de France, d'Italie, d'Espagne désirent l'égalité et veulent des idées libérales. »



D'après une lettre de Napoléon I<sup>er</sup> à son frère Jérôme, roi de Westphalie, 15 novembre 1807.

**Le Code civil napoléonien adapté en langue italienne**

**J'apprends à réaliser un schéma de synthèse**

Réaliser un schéma de synthèse, c'est représenter graphiquement un fait historique pour le résumer: le dessin permet éventuellement de faire figurer des liens entre les différents éléments (par des flèches).

**Exercice guidé** → Réalisez un schéma des transformations sociales dans l'Europe sous influence française entre 1792 et 1815.

**Pour répondre, j'applique la méthode suivante:**

- Je relève les termes importants de la consigne: ils seront les cadres de mon schéma (quoi? où? comment?) qui vont rayonner autour d'un noyau central « Europe 1792-1815 ».
- Je complète chaque cadre avec des informations prélevées dans les documents et complétées avec mes connaissances.
- Je réalise mon schéma en écrivant quelques mots ou expressions brèves dans les cadres.

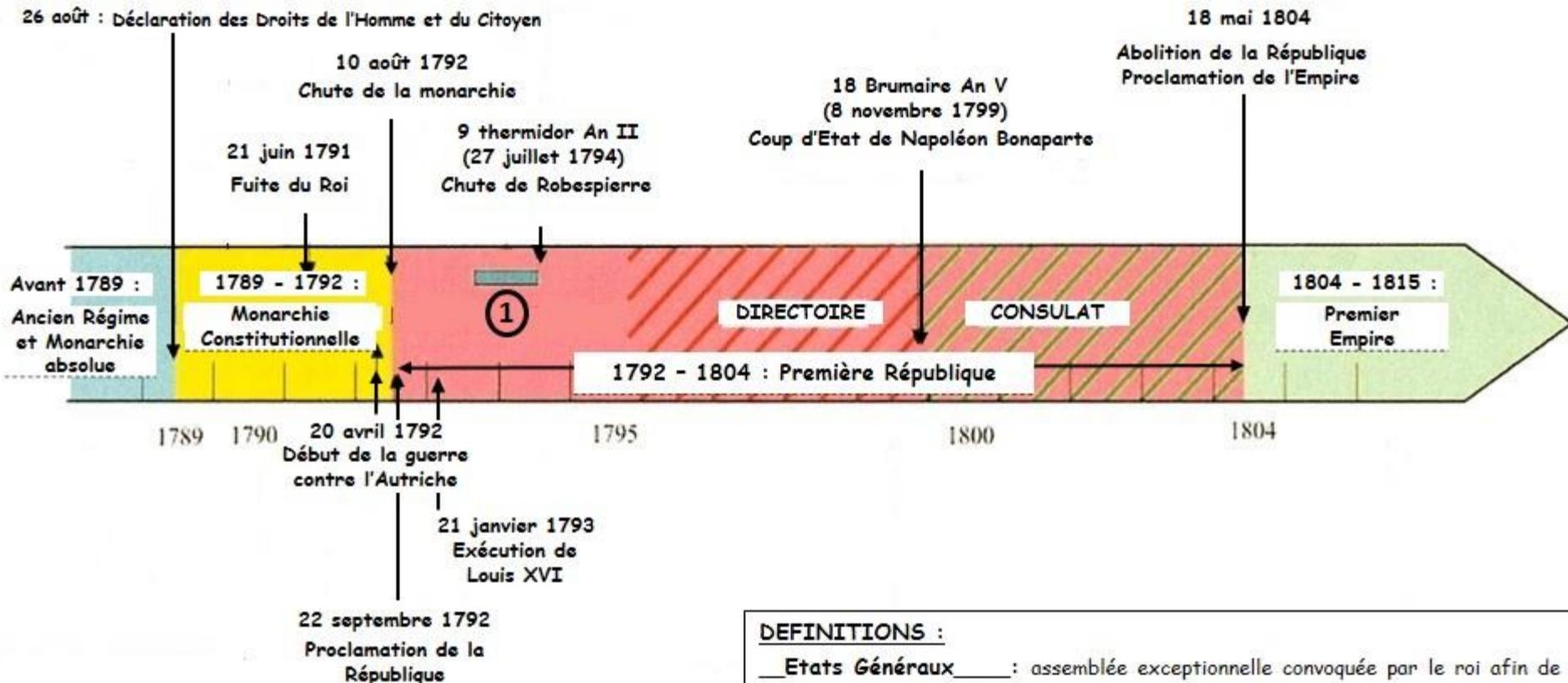
Domaine: pratiquer différents langages

Classer les réformes demandées par Napoléon par catégories: justice, administration, société

# La Révolution Française

L'année 1789 :

- 5 mai : Ouverture des Etats généraux
- 20 juin : Serment du jeu de Paume
- 14 juillet : Prise de la Bastille
- 4 août : Abolition des privilèges
- 26 août : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen



## DEFINITIONS :

Etats Généraux : assemblée exceptionnelle convoquée par le roi afin de traiter d'une crise politique ou financière. Ils étaient constitués de représentants de toutes les provinces appartenant aux trois ordres, clergé, noblesse et tiers état.

Serment : déclaration solennelle.

Constitution : la loi fondamentale d'un Etat qui définit les droits et les libertés des citoyens ainsi que l'organisation et les séparations du pouvoir politique (législatif, exécutif, judiciaire).

La révolution Grande-Peur : soulèvement paysan dans les campagnes françaises.

① La Terreur (sept. 1793 - Juillet 1794)

